



HAL
open science

PROSPECTION SUR LE SITE MÉDIÉVAL DU CASTET D'IZAUT (Izaut-de-l'Hôtel, Haute-Garonne), rapport de prospection thématique

Thibaut Lasnier, Arnaud Coiffé

► To cite this version:

Thibaut Lasnier, Arnaud Coiffé. PROSPECTION SUR LE SITE MÉDIÉVAL DU CASTET D'IZAUT (Izaut-de-l'Hôtel, Haute-Garonne), rapport de prospection thématique. Indépendant. 2020. <hal-04438103>

HAL Id: hal-04438103

<https://hal.science/hal-04438103v1>

Submitted on 9 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

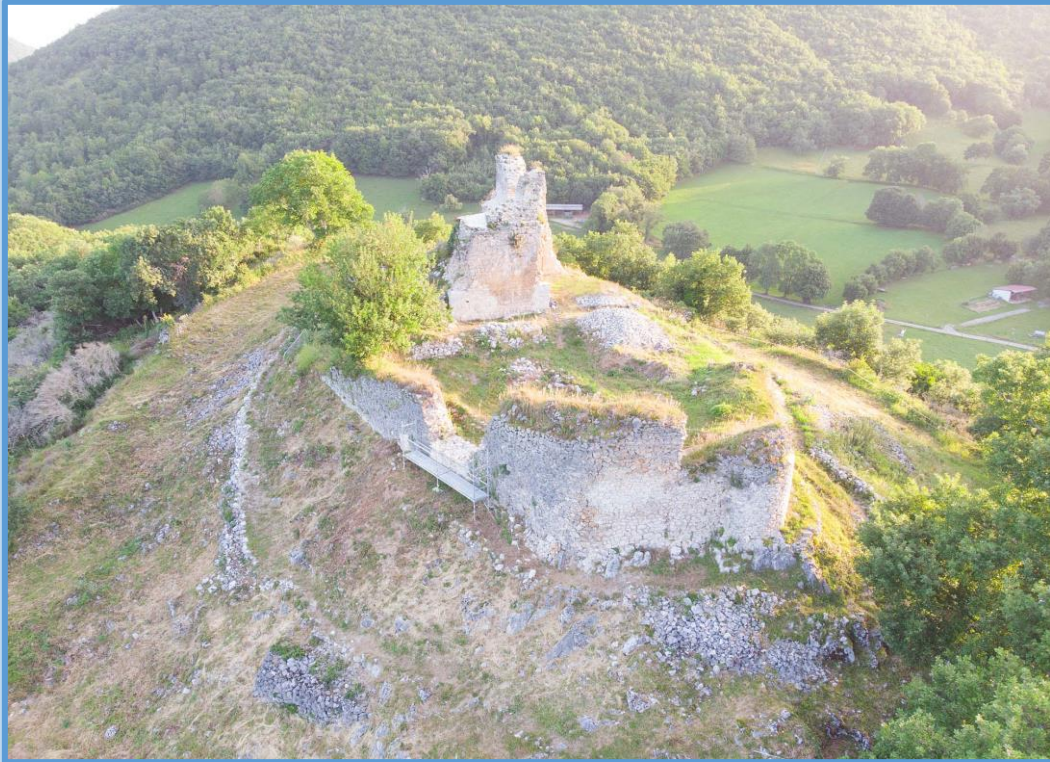
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

2019

PROSPECTION THÉMATIQUE



**PROSPECTION THÉMATIQUE
SUR LE SITE MÉDIÉVAL DU CASTET D'IZAUT
(IZAUT-DE-L'HÔTEL - HAUTE-GARONNE)**

**Responsable Thibaut Lasnier
en collaboration avec Arnaud Coiffé**

Texte et figures

Rapport de sondage archéologique au Castet d'Izaut (Izaut-de-l'Hôtel - Haute-Garonne)

Illustrations de couverture (Crédit : T. Lasnier et A. Coiffé, 2019) :

- En haut – Le château médiéval, au sommet du site (vue depuis le sud-ouest)
- En bas à gauche – Ruines d'habitats dégagés au sein du sondage 5 (vue depuis le nord)
- En bas au centre – Ancien chemin empierré au nord-ouest du site (vue depuis le sud-est)
- En bas à droite – Ruines d'habitat sur le rocher retaillé, au sein du sondage 4 (vue depuis le nord-ouest)

Co-direction de l'opération :

Thibaut Lasnier et Arnaud Coiffé

Rédaction :

Description et analyse archéologique : Thibaut Lasnier et Arnaud Coiffé.

Nos remerciements à :

- *Association les Sept Collines (A7C)*, pour son important appui et la forte implication de ses membres,
- *Mairie d'Izaut-de-l'Hôtel* (partenaire institutionnel, propriétaire du terrain), pour la mise à disposition de locaux et de matériel,
- Toutes les personnes ayant contribué au financement participatif pour engager cette opération,
- Tous les bénévoles étudiants, membres de l'association, et amis pour leur participation aux débroussaillages et prospections,

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| <u>Données administratives</u> | 5 |
| Fiche signalétique de l'opération | 5 |
| Thésaurus | 6 |
| Arrêté de prescription n° 76-2019-0336 | 7 |
| Notice scientifique | 9 |
| <u>1. Présentation de l'opération</u> | 11 |
| 1.1. Contexte du site | 11 |
| 1.1.1. Contexte géographique et géologique | 11 |
| 1.1.2. Considérations générales sur le site du Castet | 16 |
| 1.1.2.1 <i>Présentation générale du site</i> | 16 |
| 1.1.2.2 <i>Présentation du village castral</i> | 17 |
| 1.2. Cadre de l'intervention | 19 |
| 1.2.1. Problématique de recherche | 19 |
| 1.2.2. Les objectifs de l'opération de prospection | 19 |
| 1.2.3. Méthodologie | 20 |
| 1.2.3.1. <i>Reconnaissance des vestiges archéologiques sur les marges sud et nord du village</i> | 20 |
| 1.2.3.2. <i>Les sondages archéologiques</i> | 20 |
| <u>2. Résultats de l'opération</u> | 21 |
| 2.1. Données sur le réseau viaire | 21 |
| 2.1.1. État des connaissances | 21 |
| 2.1.1.1. <i>Le chemin d'accès médiéval</i> | 21 |
| 2.1.1.2. <i>La circulation au sein du village</i> | 21 |
| 2.1.2. Un tronçon de chemin inédit au nord-ouest | 22 |
| 2.1.3. Mise en évidence des vestiges d'une venelle médiévale au sein de l'espace ESP7 ? | 23 |

| | |
|--|-----------|
| 2.2. La structuration de l'habitat extra-muros et les vestiges de bâtiments inédits..... | 28 |
| 2.2.1. État sur la reconnaissance de l'habitat extra-muros | 28 |
| 2.2.2. La structuration de l'habitat en trois ilots | 28 |
| 2.2.3. Observation d'une nouvelle terrasse occupée par des habitats | 30 |
| 2.2.3.1. Localisation de la terrasse et son environnement..... | 30 |
| 2.2.3.2. Le bâtiment de plan rectangulaire au sud | 30 |
| 2.2.3.3. Un bâtiment au nord de la terrasse ? | 31 |
| 2.2.3.4. Un caniveau entre les deux bâtiments ? | 31 |
| 2.3. La structuration de l'habitat intra-muros et les nouvelles données apportées par les sondages..... | 33 |
| 2.3.1. La reconnaissance de la structuration de l'habitat intra-muros..... | 33 |
| 2.3.1.1. État des connaissances..... | 33 |
| 2.3.1.2. L'existence de plusieurs ilots ? | 33 |
| 2.3.2. Les premiers jalons amenés par les sondages pour appréhender les modalités de mise en fortification..... | 38 |
| 2.3.2.1. Un tissu villageois antérieur à l'enceinte | 38 |
| 2.3.2.2. Premiers vestiges de fortification de l'habitat | 38 |
| 2.3.2.3. La problématique de mise en défense du village | 39 |
| 2.3.3. La première analyse de la construction des bâtiments à partir des données du sondage | 41 |
| 2.3.3.1. Les modalités d'implantation des bâtiments : l'aménagement sur terrasse | |
| 2.3.3.2. Une grande variété dans la mise en œuvre des murs | 42 |
| 2.3.4. Premières tendances sur la culture mobilière de l'habitat..... | 46 |
| 2.3.4.1. Premières données quantitatives..... | 46 |
| 2.3.4.2. Premières données qualitatives (caractères fonctionnelles)..... | 48 |
| 2.3.5. Premières données chronologiques sur l'habitat intra-muros..... | 51 |
| <u>3. Synthèse</u> | 55 |
| <u>4. Bibliographie</u> | 60 |
| 4.1. Bibliographie générale | 60 |
| 4.2. Bibliographie du Castet d'Izaut | 61 |

Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique de la zone de prospection

Localisation

| | |
|---|--|
| Région : | - Midi-Pyrénées |
| Département : | - Haute-Garonne |
| Communes : | - Izaut-de-l'Hôtel |
| Code INSEE : | - 31241 |
| Code opération : | - 1411107 |
| Références cadastrales : | - Le Castet ; Section A2, parcelle 953 |
| Coordonnées géographiques (Lambert III) : | - X : 470,825 ; Y : 3081,400 |
| Altitude : | - 475 à 528 m NGF |
| Statut du terrain : | - communal |
| Surface du projet : | - prospection à l'échelle du site (env. 1ha) |
| Propriétaire : | - Commune d'Izaut-de-l'Hôtel |

Nature et référence de l'opération

| | |
|------------------------------------|--|
| Type d'opération : | - Prospection thématique |
| Responsable scientifique : | - Thibaut Lasnier (en co-direction avec Arnaud Coiffé) |
| Organisme de rattachement : | |
| Dates de la campagne : | - année 2019 à compter de la date de l'arrêté |
| Lieu de conservation du mobilier : | |

Thésaurus « Chronologie »

- Paléolithique
 - Paléolithique inférieur
 - Paléolithique moyen
 - Paléolithique supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - Néolithique ancien
 - Néolithique moyen
 - Néolithique récent
 - Néolithique / Chalcolithique
- Protohistoire
 - Age du Bronze
 - Bronze ancien
 - Bronze moyen
 - Bronze récent
 - Age du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
 - Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)**
 - Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge central**
 - bas Moyen Âge**
 - Temps modernes
 - Epoque contemporaine
 - Ere industrielle

Thésaurus « Interprétation »

| Sujets et thèmes | | Mobilier | Etudes annexes |
|--|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Edifice public | <input checked="" type="checkbox"/> Structure urbaine | <input type="checkbox"/> Industrie lithique | <input type="checkbox"/> Géologie/pédologie |
| <input type="checkbox"/> Edifice religieux | <input type="checkbox"/> Foyer | <input type="checkbox"/> Industrie osseuse | <input type="checkbox"/> Datation radiocarbone |
| <input checked="" type="checkbox"/> Edifice militaire | <input type="checkbox"/> Fosse | <input checked="" type="checkbox"/> Céramique | <input type="checkbox"/> Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment commercial | <input type="checkbox"/> Sépulture | <input type="checkbox"/> Restes végétaux | <input type="checkbox"/> Paléontologie |
| <input type="checkbox"/> Structure funéraire | <input type="checkbox"/> Grotte | <input checked="" type="checkbox"/> Faune | <input checked="" type="checkbox"/> Archéozoologie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Voirie | <input type="checkbox"/> Abri | <input type="checkbox"/> Flore | <input type="checkbox"/> Dendrochronologie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Hydraulique | <input type="checkbox"/> Mégalithe | <input checked="" type="checkbox"/> Objet métallique | <input type="checkbox"/> Palynologie |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural | <input type="checkbox"/> Artisanat alimentaire | <input type="checkbox"/> Parure | <input type="checkbox"/> Carpologie |
| <input type="checkbox"/> Villa | <input type="checkbox"/> Atelier terre cuite | <input checked="" type="checkbox"/> Verre | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse de céramiques |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgique | | <input type="checkbox"/> Analyse de métaux |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire | <input type="checkbox"/> Artisanat | | <input type="checkbox"/> Etude historique |



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

COPIE

COURRIER ARRIVÉ

le 13 MAI 2019

N° 213
MAIRIE IZAUT DE L'HOTEL

Arrêté n° 76-2019-0336 Du 11/04/19
portant autorisation de prospection thématique.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° R76-2016-01-04-013 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Vu l'arrêté n° R76-2016-01-04-013 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Vu l'arrêté modificatif de M. Laurent ROTURIER portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles en date du 13 juin 2018 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Ouest en date du 25 mars 2019 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Thibault LASNIER est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection thématique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au , sise en :

RÉGION : OCCITANIE

- DEPARTEMENT : HAUTE-GARONNE
- COMMUNE : COMMUNE : IZAUT-DE-L'HOTEL

Intitulé de l'opération : Le castet PT 2019.

Programme de recherche : Axe 11. Les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.

Code de l'opération : 1411107

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux

termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Pas de prescriptions particulières

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Thibault LASNIER.

Fait à Toulouse, le 11/04/19

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie



Didier DELHOUME

Ampliation

Intéressé : Monsieur Thibault LASNIER – 4, rue du rocher – 09000 FOIX
Préfet de région : Occitanie
Préfet (s) du (des) département(s) concerné(s) : HAUTE-GARONNE
Mairie(s) : IZAUT-DE-L'HOTEL
UDAP du département de HAUTE-GARONNE
Archives SRA

Notice Scientifique

La campagne de prospection thématique concernant le village castral du Castet d'Izaut a été assortie de sondages archéologiques (cf. notice). Au-delà des données collectées sur le site pendant les prospections diachroniques des années 2012 et 2014 (cf. notice), de nouveaux éléments sont venues compléter la lecture de l'organisation de l'habitat.

En premier lieu, les débroussaillages ciblés ont permis de mettre au jour des vestiges inédits, vraisemblablement rattaché au village médiéval. En effet, un fond de bâtiment a été mis en évidence dans la partie basse de l'habitat extra-muros. Malgré le fort degré d'arasement de ses murs, on a pu identifier un bâtiment rectangulaire d'assez grandes dimensions, se développant en longueur selon l'axe de la terrasse. Il est enveloppé sur trois de ces côtés par de probables venelles et sur le quatrième, au nord, par une androne étroite. Celle-ci sépare le bâtiment d'un autre, hypothétique, aux murs à peine décelables et à la terrasse très érodée. L'autre structure consiste en un tronçon de chemin localisé sur le flanc de la colline au nord-ouest de la fortification villageoise. Repérée sur une centaine de mètres, il présente une série de quatre virages en épingle. Il débouche et se perd sous l'éboulis d'effondrement de l'enceinte villageoise. Il s'agit d'un ouvrage soigneusement aménagé, soutenu par des murs de terrasse en pierres sèches pouvant atteindre 1,50 m de hauteur, et des virages dotés au sol de grosses dalles soigneusement agencées (**fig. 1**).

En seconde lieu, les trois sondages menés au sein de l'habitat fortifié ont apporté des informations sur le potentiel archéologique du village aggloméré (cf. notice). On peut tout d'abord retenir le dégagement de strates médiévales encore associées à des ruines de bâtiments. Ils ont aussi permis de renseigner leurs modes d'implantation et de mettre en lumière une variété de techniques de construction (**fig. 2**). Un des résultats majeurs est l'identification de vestiges de murs des XIIIe-XIVe siècles reliant ces bâtiments. Ils ont probablement été implantés dans le cadre d'une mise en fortification, de type enceinte villageoise. Enfin, si les conditions de ces sondages apportent une vision trop restreinte sur l'organisation et la fonction des espaces, le mobilier découvert en quantité livre de nombreux indices sur leur occupation et leur phasage chronologique. La céramique, le matériel métallique et monétaire associés aux bâtiments permettent pour l'heure d'inscrire l'habitat villageois entre la fin du XIIe et la fin du XIVe siècle. Ils témoignent assez nettement d'activités artisanales, militaire et élitaires. Par ailleurs, quelques rares éléments mobiliers résiduels (céramique, verre), pris dans un paléosol et des remblais anciens, pourraient remonter à l'Antiquité tardive. Ils pourraient signaler une occupation bien antérieure à l'implantation du *castrum* médiéval.

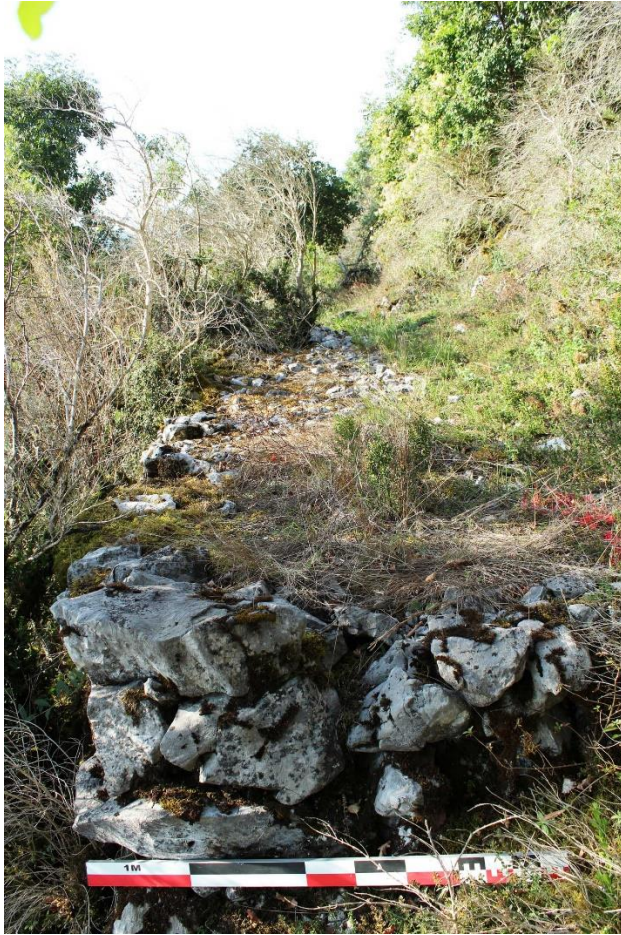


Fig. 1. Ancien chemin d'accès aménagé en pierres sèches, sur le flanc nord-ouest du site



Fig. 2. Angle de bâtiment dégagé dans un des sondages (pièce PCE1, secteur 3), avec retaille du substrat rocheux en palier.

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

1.1. Contexte du site

1.1.1. Contexte géographique et géologique

Le site castral du Castet appartient à la commune d'Izaut-de-l'Hôtel, situé dans le haut Comminges, au sud du département de la Haute-Garonne. Il s'agit d'une région de moyenne montagne appartenant aux Pyrénées Centrales (**fig. 1**).

Le site est installé en position dominante, au sommet d'une colline qui culmine à 523 m d'altitude, et surplombe d'environ 120 m le village actuel, implanté dans le bassin alluvial d'Izaut (**fig. 2**).

La colline du Castet marque l'appendice méridional d'un massif montagneux [Cap de la Hage (667 m) et Tuc de Hosets (710 m)]. Elle forme un relief adouci et allongé, dont la ligne de crête parallèle à la vallée du Job, traverse le site selon un axe nord-ouest/sud-est (**fig. 2**). Sa crête lapiazée affleure sur une bonne partie du sommet et présente des microreliefs assez accidentés. Ce type de promontoire offre un environnement particulièrement prisé au Moyen Âge central pour l'installation des sites castraux. La colline se situe au centre d'un important réseau karstique.

La rivière du Job coule juste à ses pieds, au sud-ouest. Elle provient du pic du Cagire (1912 m NGF), en amont au sud, et conflue au pied du Castet avec le petit ruisseau de Bayech, en provenance de l'est du bassin d'Izaut. Le Job se poursuit en aval vers le nord-est, en direction de Cabanac-Cazaux.

Le petit vallon bordant la colline du Castet, côté oriental, rejoint la colline de Barzech située encore un peu plus à l'est. Ce vallon porte le nom de « Maupas » (le « mauvais passage »), qui porte à croire qu'il a servi de voie, notamment pour rejoindre le hameau médiéval de Gouillou par le col de Couret. Au pied du Castet, ce vallon apparaît comme un espace privilégié ayant pu servir à l'approche du château (**fig. 2 et 3**).

Extrémité d'un repli anticlinal, la colline du Castet représente un témoin géologique des formations rocheuses sédimentaires du Jurassique et du Crétacé (**fig. 4**). Trois étages géologiques se succèdent, séparés par deux failles transversales est/ouest. L'étage le plus ancien est constitué de formations calcaires dolomitiques et dolomies grises, du Portlandien (j9). « On lui attribue des dolomies de couleur gris clair, à grain très fin, avec quelques passées calcaréo-dolomitiques, des brèches dolomitiques grises intraformationnelles, des brèches polygéniques calcaréo-dolomitiques à éléments de dolomie noire et grise et de calcaire beige cristallin. Cette formation de 150 m de puissance environ est souvent parcourue par de très nombreux filonnets de calcite. L'étage suivant, une série calcaire grumeleuse, argileuse, ou noire, de 200 m de puissance correspond aux formations à Characées, Annélides, Choffatelles, du Valanginien au Barrémien (n4-2). L'étage le plus récent est formé par une bande déprimée du Bédoulien (n5). Appelée également « Marnes de Samuran » ces formations consistent en des « marnes bleutées, silteuses finement litées, parfois intercalées de minces niveaux calcoschisteux. En surface l'altération leur donne une couleur terreuse jaunâtre »¹.

¹ Notice explicative XIX-46, Carte géologique au 1/50 000e n°241 Saint-Gaudens, BRGM.

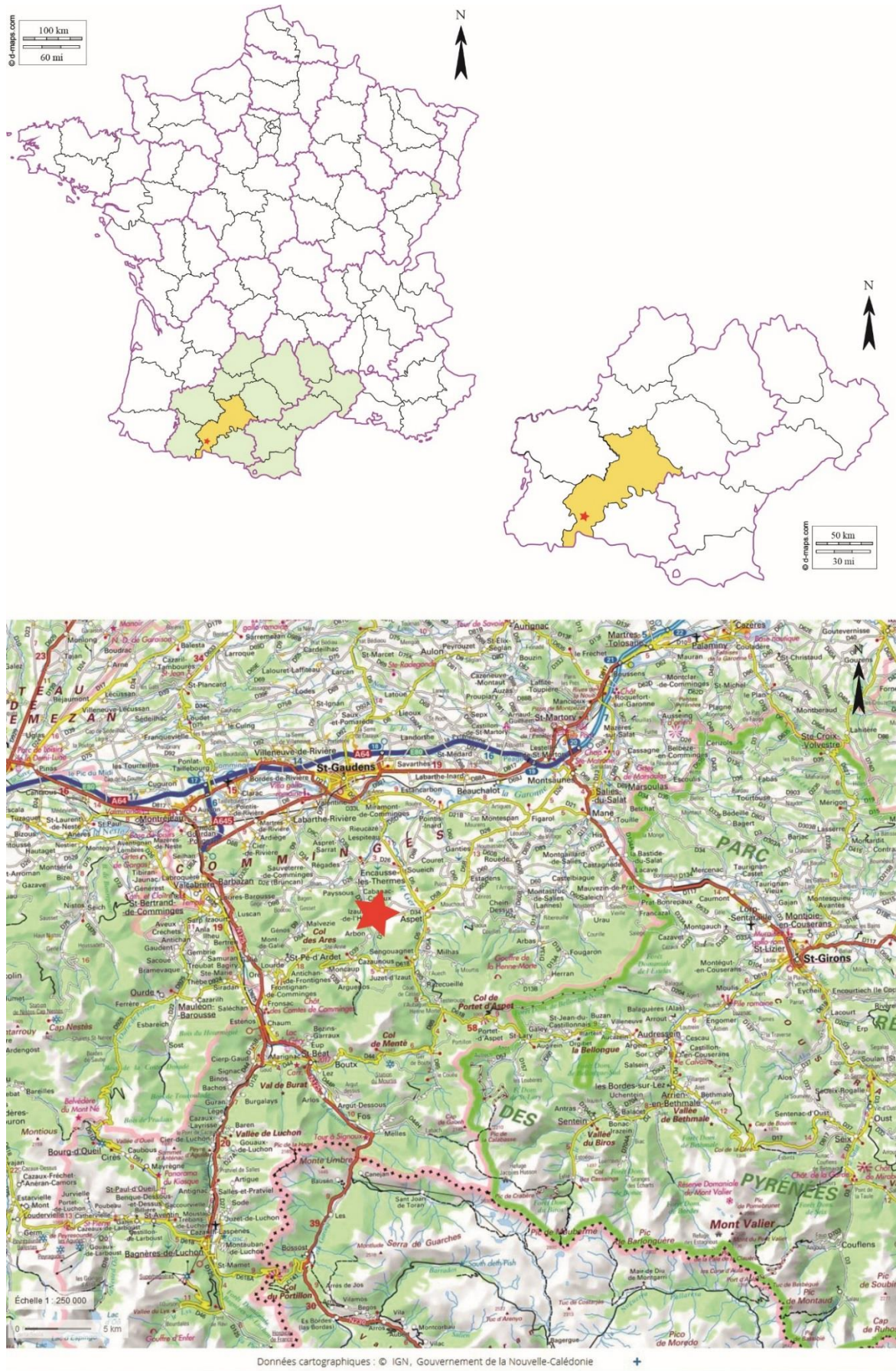


Fig. 1. Localisation générale du site

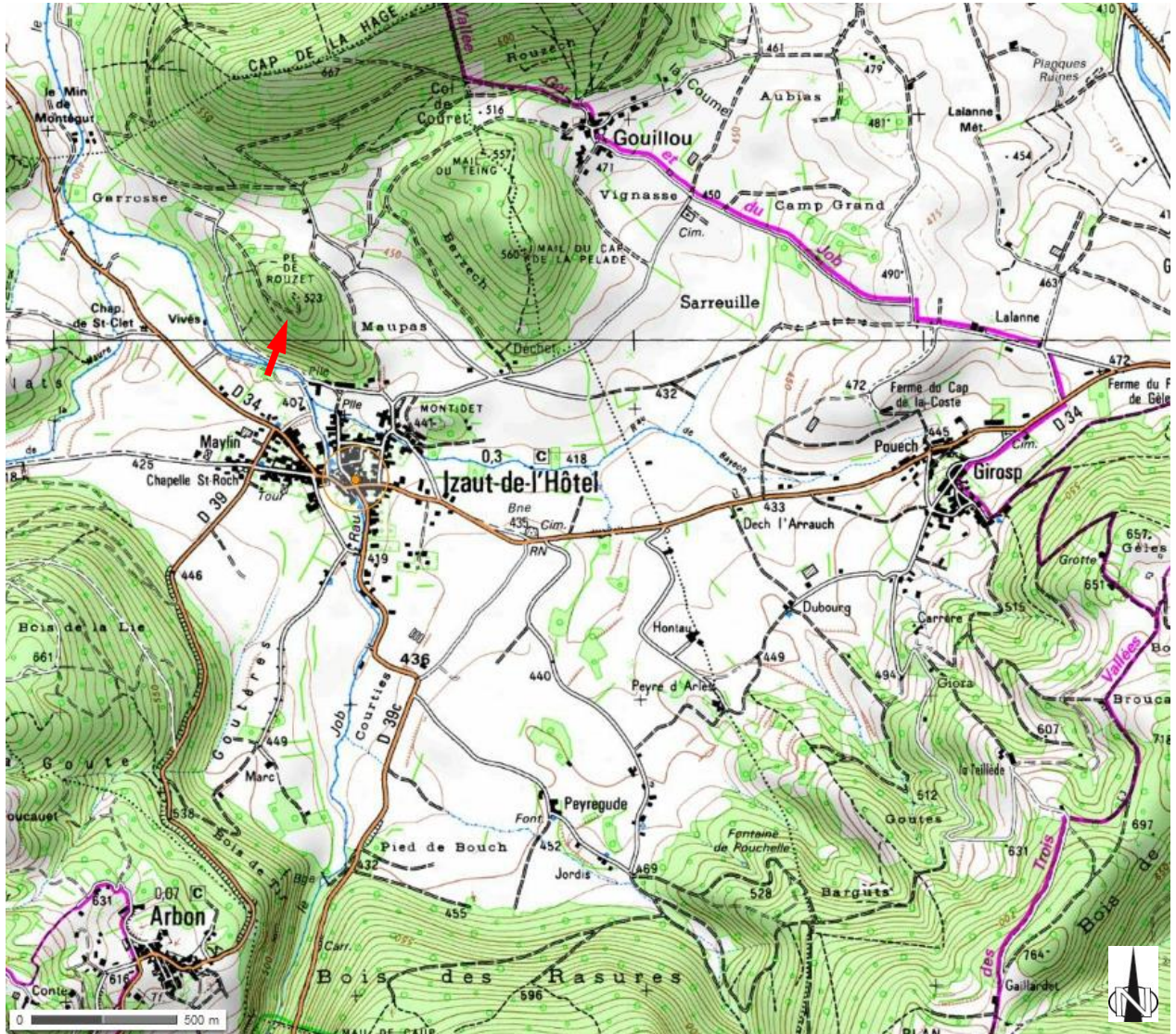
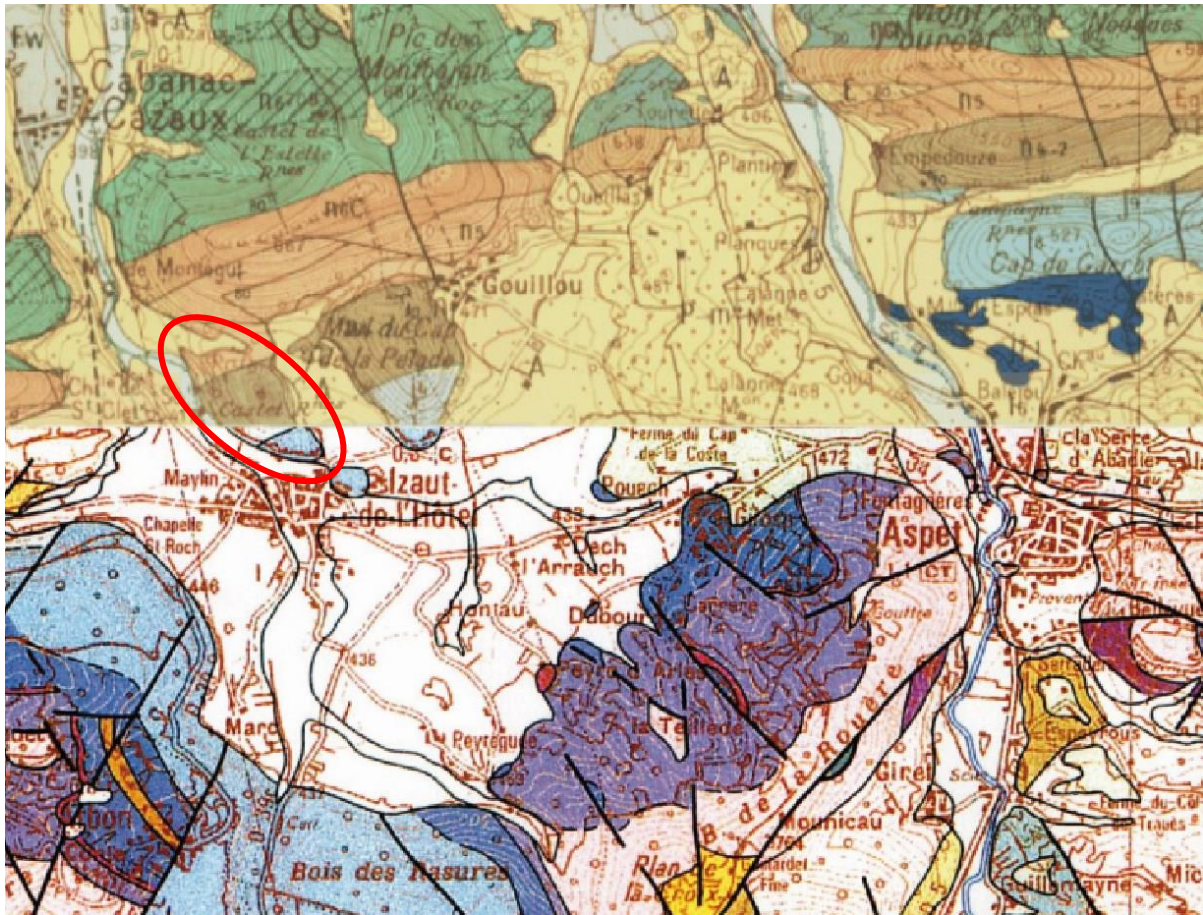


Fig. 2. Localisation du site médiéval du Castet (Izaut-de-l'Hôtel) – détail sur fond topographique [source : IGN, Géoportail, 2018]



Fig. 3. Localisation du site médiéval du Castet (Izaut-de-l'Hôtel) sur fond cadastral et vue satellite [source : IGN, Géoportail, 2018].



Légende carte géologique 1/50 000e, Feuille N°1073 - ASPET

| | | | |
|--|---|--|--|
| | Quaternaire. Colluvions et dépôts de pente indifférenciés | | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Trias supérieur. Argilites verticillaires, gypses, calcaires chamois, cargneules (Keuper, Rhétien) |
| | Quaternaire. Remplissage des dépressions karstiques (limons) | | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Trias inférieur. Poudingues quartzeux, grès et argilites rouges |
| | Quaternaire. Basses terrasses | | Mésozoïque. Roches magmatiques. Dolérites tholéitiques (ophites) (Trias terminal - Lias inférieur) |
| | Quaternaire. Alluvions anciennes très altérées des vallées du Job, du Ger, de l'Arbas et du Salat | | Paléozoïque et Néoproterozoïque. Massifs de Milhas. Schistes noirs bleutés (Ordovicien supérieur) |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Flyschs d'Arbas, de la Coume Quarnède et de Coumaoury. Flysch à Fucoïdes (Turonien supérieur à Santonien inférieur probable). Calcarénites du Montagnat : calcarénites, marnes | | Paléozoïque et Néoproterozoïque. Massifs de Milhas. Micaschistes siliteux à biotite |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Marno-calcaires et marnes indifférenciés (Aptien - Albien inférieur) | | Paléozoïque et Néoproterozoïque. Massifs de Milhas. Micaschistes noduleux chloritisés |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Calcschistes intermédiaires et marnes à Deshayesites (Bédoulien - Gargasien) | | Paléozoïque et Néoproterozoïque. Massifs de Milhas. Micaschistes à sérícite-chlorite |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Calcaires urgoniens puis calcaires à Annélides (Barrémien), Marnes de Francazal (Valanginien inférieur), Calcaires à Trocholines et Dasycladaoés (Berrisien supérieur), "Brèche limite" (Berrisien inf. et moyen) | | Paléozoïque et Néoproterozoïque. Massifs de Milhas. Amphibolites |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Dolomies grises et noires et brèches à éléments dolomitiques (Tithonien) | | Réseau hydrologique |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Dolomies et calcaires jurassiques indifférenciés | | |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Calcaires noirs à Lituolidés, dolomies noires | | |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Dolomies noires cristallines à intercalations calcaires (Aalénien à Oxfordien) | | |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Calcaires à oncolites (Aalénien - Bajocien p.p.) | | |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Lias moyen et supérieur. Marnes et lumachelles à gryphées (Toarcien), Calcaires marneux et marnes puis calcaires à Pecten (Pliensbachien) | | |
| | Mésozoïque. Roches sédimentaires. Lias inférieur. Calcaires à microrhythmes et calcaires oolitiques (Sinémurien), Calcaires et brèches dolomitiques (Hettangien) | | |

Fig. 4. Géologie du bassin d'Izaut et de ses abords ; en rouge la colline du Castet [montage à partir d'extraits des cartes géologiques du BRGM, Aspét(n°1073) et Saint-Gaudens (n°1055) – 1971].

1.1.2. Considérations générales sur le site du Castet

1.1.2.1. Présentation générale du site

Le site du Castet a fait l'objet de campagnes de prospections archéologiques entre 2012 et 2014 (Lasnier, Coiffé 2012 ; Lasnier, Coiffé 2014), dont un des objectifs était de replacer le château comtal et son village castral dans son environnement historique, et d'orienter les stratégies de fouilles sur l'habitat médiéval.

Grâce à une étude documentaire approfondie, il est apparu que le Castet dépendait des seigneurs de Malvezie et d'Izaut au XIII^e siècle, et peut-être même dès le XII^e siècle². Ces seigneurs sont vassaux des Comtes de Comminges. Au milieu du XIII^e siècle, ces derniers prennent directement possession du fief d'Izaut, et élève le site au rang de chef-lieu de châtelainie³. Au XIV^e siècle, cette circonscription comtale s'étend bien au-delà du bassin d'Izaut et couvre une grande partie du haut-Comminges⁴. Au milieu du XV^e siècle, elle entre avec le comté de Comminges dans le domaine royal⁵.

Le château a probablement été directement géré par les seigneurs châtelains d'Izaut, auxquels ont succédé au XIV^e siècle les seigneurs de Latour⁶, puis ceux de La Mothe entre le XV^e siècle et le XVIII^e siècle⁷. À partir des cartes anciennes on sait que la fortification a été entretenue jusqu'au début du XVIII^e siècle⁸. Le site castral est ensuite abandonné et tombe en ruines.

Comme c'est fréquemment le cas dans ce type de contexte, il n'existe a priori aucun document d'archive renseignant l'histoire du village castral associé au château.

Le site du Castet forme un ensemble castral intégralement fossilisé qui se divise en trois parties (**fig. 5**). Le noyau castral correspond à la partie seigneuriale, au château fortifié proprement dit, dont le tracé polygonal enserme un espace structuré d'environ 500 m². La tour maîtresse y est l'édifice le plus ancien, son rez-de-chaussée aurait été érigé entre la fin du XII^e siècle et la première moitié du XIII^e siècle. Deux logements annexes lui sont postérieurs, dont l'un probablement élevé à partir du XIV^e siècle⁹.

Autour du *caput castris*, une cinquantaine de fonds de bâtiments constituent le village castral, en partie protégé par une grande enceinte fortifiée, dont le périmètre s'étend sur près de 300 m de long. D'une superficie reconnue d'environ 5500 m² en l'état, le village se partage en deux zones. Une zone d'habitat intra-muros d'environ 3000 m², occupe presque la totalité de l'espace castral, hormis au nord et au centre. Une zone d'habitat extra-muros s'organise sur de près de 2500 m². Toutefois, la configuration en terrasses sur le versant oriental de la colline et les espaces recouverts d'éboullis portent à croire qu'il y en aurait davantage.

² Coiffé, Lasnier, 2013, 40-42

³ *Ibid*, 45

⁴ *Ibid*, 46-47

⁵ Higounet, 1956

⁶ Coiffé, Lasnier, 2013, 46

⁷ *Ibid*, 48

⁸ *Ibid*, 115

⁹ Coiffé, Lasnier, 2018

1.1.2.2. *Présentation du village castral*

L'urbanisme du village castral, subordonné, au *caput castris*, s'organise selon une morphologie classique, au pied du château et en relation directe avec ce dernier. Il forme une première couronne de dix-sept édifices, d'environ 30 m² à 60 m², compris dans une enceinte, et peuvent être qualifiés d'habitat fortifiés ou d'habitats intra-muros (**fig. 5**).

Ils se développent sur un palier des versants oriental, méridional, et occidental du site, le long de sa ligne de défense établie sur la rupture de pente. Seuls quelques bâtiments semblent installés en position marginale, directement en contrebas du château, quelques dizaines de mètres au sud. Dans leur état actuel, les autres habitats, la plupart attenants, paraissent former trois groupements ou îlots linéaires. Ils semblent s'étendre depuis les points d'accès au site castral, ouverts en chicane sur le grand rempart, qui pourraient être tenus par au moins une barbacane. La chronologie relative entre ces bâtiments et le rempart montre plusieurs phases d'édification, avec certains d'entre eux antérieurs à l'enceinte, tandis que d'autres lui sont majoritairement postérieurs.

Enfin, extra-muros et plus en amont sur la zone sud-est de la colline, le village s'est étendu, peut-être plus tardivement, de part et d'autre du chemin d'accès principal (**fig. 5**). On y dénombre actuellement au moins 24 unités bâties, d'environ 25 m² à 60 m². Cette zone extra-muros pourrait s'apparenter à un faubourg. Sa structuration est plus complexe et vraisemblablement desservie par un réseau de venelles. Il aboutit en fin de pente à un espace ouvert et plan à la fonction encore indéterminée (zone de décharge, place marchande, espace funéraire, etc.).

Les habitats, se sont effondrés sur eux-mêmes, ne laissant apparaître bien souvent que des amas de démolition et des arases de murs. Toutefois les vestiges de certains d'entre eux, conservent quelques pans de murs encore partiellement dressés, pouvant atteindre jusqu'à deux mètres de hauteur, correspondant probablement à des niveaux aveugles (caves, celliers ?) ou des rez-de-chaussée d'habitat. La plupart des bâtiments sont construits de façon à s'adapter au terrain en pente et au relief rocheux. Ils sont aménagés sur des terrasses et constituent des alignements de bâtiments mitoyens, organisés plus ou moins régulièrement.

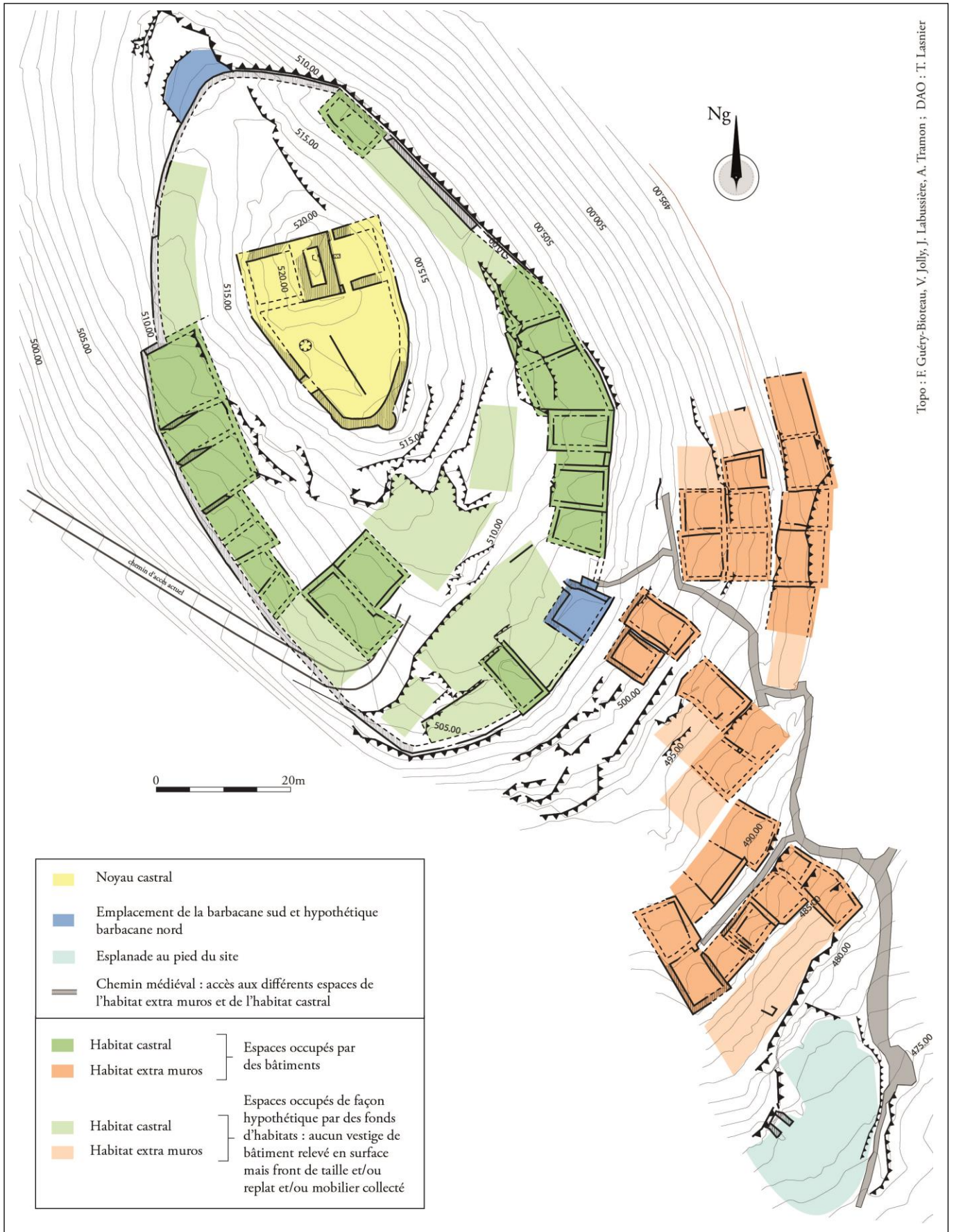


Fig. 5. Plan général du Castet d'Izaut.

1.2. Cadre de l'intervention

1.2.1. Problématique de recherche

Un intérêt majeur du site réside dans la fossilisation de son village médiéval, susceptible de conserver des vestiges archéologiques renseignant sa création, son organisation et son évolution.

L'habitat médiéval dans la zone de piémont des Pyrénées centrales a fait l'objet d'étude de peuplement, mais jamais de recherches archéologiques approfondies. Aussi, un programme de recherches programmées pluriannuel a été engagé, dont la problématique porte sur l'« **habitat et urbanisme castral** » du site du Castet d'Izaut. Il s'intègre à l'axe 11, défini par le Conseil National de la Recherche Archéologique¹⁰.

Cette thématique de recherche vise à :

- apporter des éléments de compréhension sur les origines, les fonctions et l'évolution urbanistiques d'un *castrum* au statut de chef-lieu de châtelainie dans les Pyrénées centrales ;
- permettre l'identification architecturale et fonctionnelle des différents types de « bâtiments villageois », leurs modalités d'installation, d'expansion, d'abandon, voire de reconstruction, et amener à comprendre le statut de leurs occupants.

Pour amorcer ce programme de recherches, une première opération a été menée, destinée à compléter les données sur l'organisation du site (opération de prospection thématique) et à vérifier le potentiel archéologique du village intra-muros (opération de sondage).

1.2.2. Les objectifs de l'opération de prospection

En 2019, une opération de prospection thématique assortie de sondages concernant le village castral du Castet d'Izaut a donc été réalisée¹¹. Elle devait permettre de compléter l'analyse archéologique de l'espace villageois, apportée par les résultats des prospections précédentes¹². Ces investigations ont été menées de manière à recueillir et analyser des données archéologiques complémentaires sur l'habitat.

L'opération de prospection visait à compléter le plan topographique général en renseignant les secteurs d'habitat non explorés sur les marges nord et sud du village castral. Elle a permis de collecter de nouvelles informations pour affiner la lecture spatiale de la structuration des bâtiments et de l'organisation du réseau viaire au sein du village (chemins d'accès, ruines de bâtiments, terrasses d'habitat...).

Le deuxième objectif consistait à évaluer le potentiel stratigraphique du village intra-muros, par le biais de trois sondages archéologiques recoupant des bâtiments et espaces d'habitat. Ils ont été

¹⁰ « Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne », in *Programmation nationale de la recherche archéologique*, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines – sous-direction de l'archéologie, 2016, 157-162.

¹¹ Deux autorisations ont été délivrées, donnant lieu à deux rapports d'opération. Pour l'opération de sondage : cf. T. Lasnier, A. Coiffé, *Sondages dans l'habitat intra-muros du Castet d'Izaut*, SRA Occitanie, 2019.

¹² Lasnier, Coiffé 2012 ; Lasnier, Coiffé 2014.

sélectionnés en prospection, selon leurs caractéristiques spécifiques : zone d'implantation au sein du village, caractéristiques architecturales des vestiges hors-sol, rapports spatiaux avec les fortifications. Ces fenêtres exploratoires devaient permettre d'apporter un regard sur leurs soubassements et leur structuration interne et externe, de dégager leur stratigraphie associée afin d'évaluer leur évolution, et de recueillir des données archéologiques propices à une première compréhension de leur fonction. (cf. rapport de sondage § 1.2.3).

Dans le cadre de cette opération, les résultats de ces sondages ont été analysés pour être confrontés plus globalement aux données spatiales recueillies en prospection sur le village intra-muros.

1.2.3. Méthodologie

1.2.3.1. Reconnaissance des vestiges archéologiques sur les marges sud et nord du village

Le protocole méthodologique suivi pour la prospection archéologique de 2019 est identique à celui défini lors des opérations d'inventaires des années 2012 et 2014¹³. Les zones prospectées ont fait l'objet d'un dégagement végétal adapté mené par une petite équipe, et les vestiges ont fait l'objet d'un enregistrement descriptif et photographique, ainsi que de relevés topographiques sur plan. Faute de temps disponible, il n'a toutefois pas été possible d'effectuer le ramassage et l'enregistrement d'éventuels vestiges mobiliers au sol.

Les précédentes opérations de prospections sur le village castral avaient permis d'identifier plusieurs secteurs d'habitats. Ils sont répartis sur une importante zone intra-muros, implanté sur une terrasse couronnant la base du château, mais aussi sur une autre zone extra-muros se développant sur les pentes orientale et sud-orientale de la colline.

Cette année, les repérages ont conduit à explorer le prolongement de la zone d'habitat extra-muros côté est, mais aussi à vérifier l'absence d'une autre zone habitée côté nord. Pour ce faire des défrichements ponctuels ont été opérés pour mettre au jour des structures inédites, au sein d'une végétation parfois très dense (buis, arbres, broussailles), afin de rendre possible les observations et l'enregistrement de terrain. Elles ont conduit à la reconnaissance d'un nouveau bâtiment oriental, et d'un ancien chemin probablement en relation avec un accès au nord-ouest de l'enceinte.

1.2.3.2. Les sondages archéologiques

La méthodologie, appliquée aux sondages exploratoires au sein de l'habitat intra-muros, est définie dans le rapport de sondage (cf. § 1.2.4). Les résultats de ces fouilles y sont également largement analysés. Ils portent notamment sur la structuration et l'évolution des espaces et bâtiments sondés. Il est par conséquent nécessaire de replacer les données archéologiques ainsi recueillies en prospection et sondage dans le contexte global de l'urbanisme villageois et de son développement. Ces questions seront développées en troisième partie de ce rapport.

¹³ Lasnier, Coiffé 2012 ; Lasnier, Coiffé 2014, 20-21

2. RÉSULTATS DE LA PROSPECTION THÉMATIQUE

2.1. Données sur le réseau viaire

2.1.1. État des connaissances

Actuellement, l'itinéraire vers le site se fait par un chemin créé au bulldozer et à la dynamite dans les années 1970. Il monte en ligne droite depuis le nord-ouest de la colline jusqu'au sud-ouest où il permet d'entrer dans le site depuis l'enceinte villageoise, qui a été détruite à cet endroit pour en faciliter l'accès (**fig 6**).

Le cheminement d'origine a été en partie identifié lors des prospections de 2012 et 2014. Il est constitué d'un chemin d'accès depuis le sud, d'où part un réseau viaire secondaire, type venelles ou andrones, permettant la pénétration au sein des différents ilots du village extra-muros. L'opération 2019 a permis la découverte d'un autre chemin d'accès à l'opposé du site.

2.1.1.1. Le chemin d'accès médiéval

Un ancien chemin, correspondant sans doute au chemin d'accès médiéval, a été identifié sur le cadastre dit napoléonien (1835). Il s'agit d'un itinéraire sinueux partant du pied de la colline au sud, qui atteint le pied du village extra-muros. Longtemps abandonné et envahi par la végétation, il a fait l'objet d'un dégagement en 2013 (**cf. rapport 2014, 115-156, fig. 94**). Légèrement encaissé, il est bordé par endroits de murets en pierres sèches. Il a sans doute été entretenu à l'époque moderne pour desservir les nombreuses parcelles agricoles, aujourd'hui laissées à l'abandon. Signalons qu'il s'agit de l'accès le plus direct au château, depuis le village actuel d'Izaut.

2.1.1.2. La circulation au sein du village

Le chemin principal débouche au pied de l'habitat extra-muros, où il rencontre et longe une vaste terrasse aménagée. Il est séparé de celle-ci par un muret bordier en pierre en grande partie éboulé.

Il continue sa progression entre les ilots d'habitations, qu'il traverse comme rue principale (**fig. 6**). Il monte en sinuant sur un dénivelé d'une trentaine de mètres jusqu'au pied de l'enceinte villageoise (500 m NGF), où une rampe rejoint la barbacane sud (505 m NGF).

De petites venelles et de courtes impasses s'y raccordent et permettent la pénétration au cœur des ilots afin de desservir les différentes unités d'habitat. Cinq sont avérées, mais on soupçonne l'existence d'au moins deux ou trois autres pour le seul village extra-muros (**fig. 6**).

Le réseau viaire au sein du village fortifié n'est actuellement pas décelable. Puisque le village se développe de façon enveloppante autour du château, on suppose que la voirie principale suit également cette structuration pour distribuer les différentes unités d'habitats (**fig. 6**). Toutefois, en l'état aucun aménagement n'y ait observable du fait de la sédimentation et de son recouvrement par les empierrements provenant de la destruction du rempart du château.

La voirie secondaire n'est pas mieux renseignée dans cette partie du village. Durant l'opération 2019, le sondage 5 a néanmoins permis de mettre au jour entre deux bâtiments (PCE5 et 6) un espace à forte pente, linéaire, de 2 m de largeur (ESP7) (*cf. supra* § 2.1.3). Il pourrait correspondre à un androne ou à une venelle.

2.1.2. Un tronçon de chemin inédit au nord-ouest

Sur le flanc de la colline, au nord-ouest de la fortification villageoise, un tronçon de chemin ancien a été reconnu cette année lors de prospections au sol. Il n'apparaît sur aucun plan.

Identifié depuis sa jonction avec le chemin actuel à 488,50 m NGF, il a été repéré sur une centaine de mètres de longueur. Il monte en pente douce et forme une série de quatre virages avant de se perdre une dizaine de mètres sous l'éboulis d'effondrement de l'enceinte villageoise (502 m NGF) (**fig. 6**).

Le dégagement de la végétation a permis de mettre en évidence cet ouvrage soigneusement réalisé. Il présente en effet des murs de soutènement en pierres sèches pouvant atteindre 1,50 m de hauteur, soutenant sa chaussée empierrée. Certains segments du chemin sont même façonnés dans la roche, tandis que ses virages sont renforcés par des dalles (**fig. 9**).

Le premier segment, rectiligne, court vers le nord sur 27 m de longueur (**fig. 6**). Son mur de soutènement est ici parfaitement conservé et se suit donc sur toute sa longueur (**fig. 8**). C'est aussi ici qu'il atteint les hauteurs les plus importantes. Il est assis sur des affleurements rocheux lapiazés irréguliers qui semblent taillés superficiellement par endroits (**fig. 11**). Il est bâti en pierres sèches, à partir de blocs bruts non calibrés et disposés en assises irrégulières.

Le tracé du chemin aboutit ensuite à un virage en épingle, où sa chaussée est agencée de grosses pierres à plat (**fig. 10**). Au niveau de ce virage, un appendice vers le nord s'avance sur presque 5 m de longueur, permettant l'accès à une probable carrière d'extraction de matériaux (**fig. 6**). Il s'agit d'une zone de près de 16 m², partiellement décaissée jusqu'au socle rocheux. Il présente des limites irrégulières, pour un décaissement de 1,20 m de profondeur au niveau du front de taille. Dépourvu de tout autre aménagement, elle a probablement servi à l'approvisionnement en matériaux pour la construction du chemin (terre et pierres).

Le chemin se poursuit selon un tracé en « V », avec deux segments linéaires de plus courtes distances et plus pentus, reliés par un virage intermédiaire (**fig. 6**). Le premier segment orienté vers le sud, monte sur 15 m, tandis que le second orienté vers le nord grimpe sur 8,50 m. Leur chaussée est taillée dans la roche. Leurs murs de soutènement sont nettement moins imposants que les précédents. Leur chaussée semble également longée de murs bordiers en légère élévation qui leur confèrent un profil en creux (**fig. 11**). Leur virage intermédiaire, en épingle, ne semblent pas avoir nécessité de gros travaux, si ce n'est peut-être des retailles du lapiaz.

Après un troisième virage en épingle, du même type, le chemin se développe en pente plus douce, selon un quatrième segment linéaire, légèrement incurvé, de 32 m de long (**fig. 6**). Tout comme le premier tronçon, il est contrebuté par un mur de soutènement en pierre sèche, mais sa chaussée, d'environ 60 cm de largeur, est plus étroite. Au niveau de son quatrième virage, il fait corps avec une terrasse en pierres sèches, de plan rectangulaire et d'environ 10 m², en débord vers l'ouest (**fig. 12**).

Le dernier segment reconnu, suit un tracé rectiligne de 12,50 m de long (**fig. 6**). Sa chaussée semble avoir été réalisée par retaille des affleurements rocheux. Il amorce sur un virage le chemin avant de se perdre sous les éboulis de démolition du rempart.

Nous sommes donc en présence d'un chemin, dont la provenance et la destination restent encore à explorer, puisque son tracé demande à être dégagé en direction du château vers le nord-est, et à explorer en direction de la vallée du Job, vers le sud /sud-est.

En aval, à mi pente, il a en effet été partiellement détruit au bulldozer, par la création du nouvel accès principal au site dans les années 1970. La végétation y est actuellement particulièrement dense, et ne permet pas sa reconnaissance, sans moyens adaptés.

Si plus aucun aménagement en pierres n'y apparaît, en revanche certaines anomalies topographiques semblent indiquer son prolongement vers la vallée.

En amont, il devait monter pour permettre l'accès à l'espace villageois fortifié. Si sur le quart nord-ouest de l'enceinte, aucun emplacement de porte n'est encore pas avéré, deux entrées peuvent-être toutefois supposées. La première pourrait correspondre à un replat artificiel, à l'extrémité nord de l'enceinte, qui pourrait marquer l'emplacement d'une ancienne barbacane. La seconde pourrait être replacée au niveau d'un décrochement de l'enceinte, une trentaine de mètres plus au sud.

Si sa relation est établie avec le site castral, le caractère ancien de ce chemin pourrait être confirmé. En effet, il n'est représenté sur aucun plan cadastral, et on ne dispose d'aucun témoignage sur son utilisation. Toutefois étant donné son assez bon état de conservation, notamment de ses murs de soutènement, on peut penser qu'il a continué à être entretenu assez récemment. Il serait intéressant de vérifier d'éventuelles réfections de ces murs lors d'investigations plus approfondies.

2.1.3. Mise en évidence des vestiges d'une venelle médiévale au sein de l'espace ESP7 ?

Comme il a déjà été évoqué, un espace linéaire (ESP7), à même le sol rocheux, de 2 m de largeur et à forte pente a été partiellement dégagé entre deux bâtiments de l'îlot B (PCE5 et PCE6). Il pourrait correspondre à un couloir de circulation (**fig. 6** et **fig. 14 ; cf. rapport de sondage § 2.3.3.**), permettant de relier des artères plus importantes, desservant les îlots B et E en terrasses. Il devait s'apparenter à une venelle. L'évaluation archéologique en restitue l'abandon entre 1250 et 1330, période durant laquelle il pourrait être clôturé par le rempart villageois.

Il serait intéressant d'approfondir les recherches sur ce secteur afin de mieux le caractériser et de préciser sa période d'utilisation. La mise en fortification de l'habitat de l'îlot B pourrait ainsi apporter des informations sur les modifications et aménagements du réseau viaire.

La structuration et l'évolution du réseau viaire constituent une problématique majeure pour la compréhension du processus de formation du bourg castral. Par conséquent, il est primordial d'approfondir les recherches sur cette thématique en menant d'abord une fouille ouverte de ce secteur (ESP7). Elle viserait à dégager plus largement cette possible venelle pour en appréhender les aménagements. D'autres investigations devront être envisagées sur des espaces de circulation comparables, afin d'enrichir et de croiser les informations sur le réseau viaire du village médiévale. A cet effet, nous intégrerons dans notre demande de fouilles programmées triennale sur l'habitat un volet spécifique sur cette question.

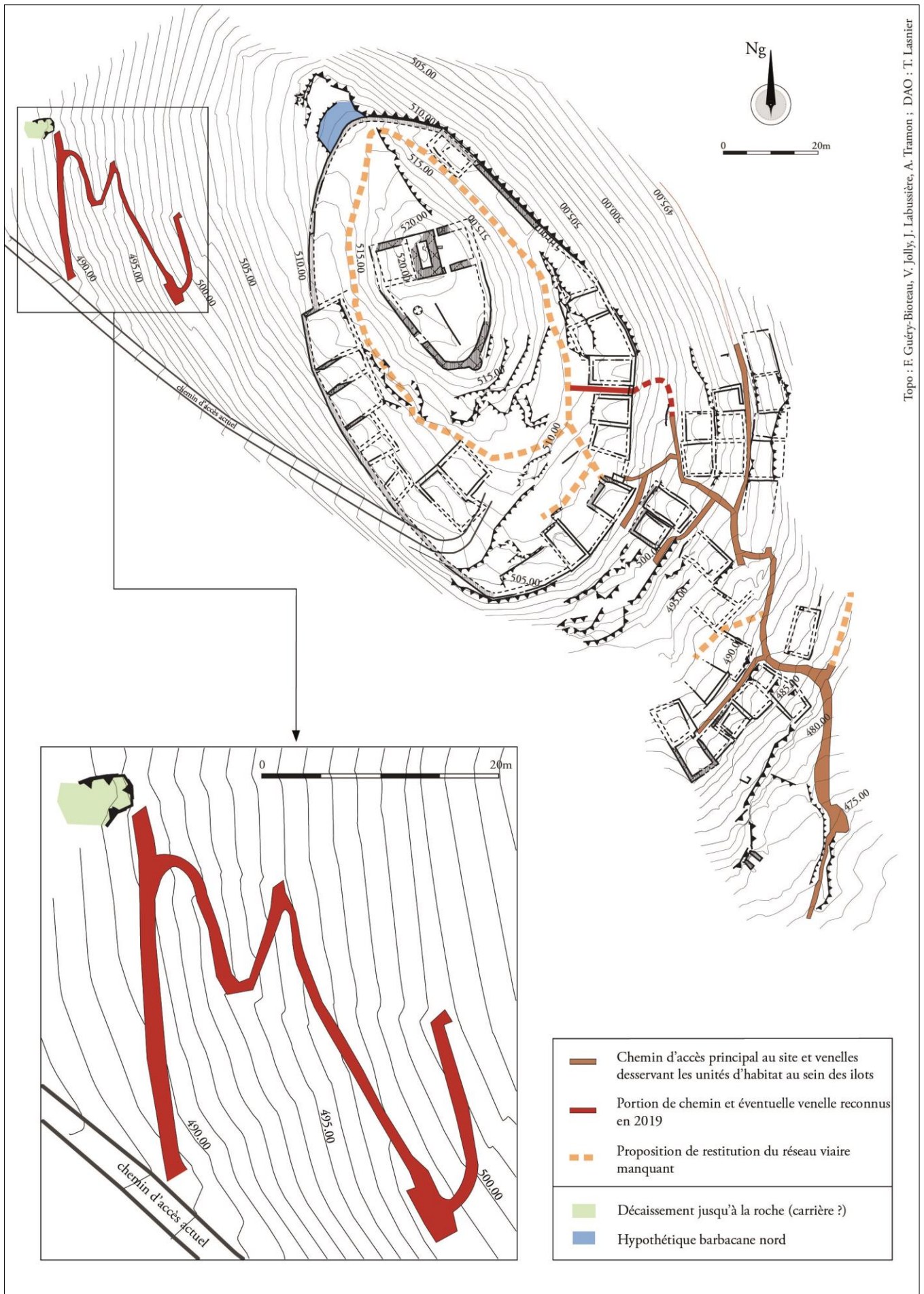


Fig. 6. Le réseau viaire au sein du site : état des tronçons de voiries identifiés en 2019.



Fig. 7. Voie d'accès au site créé dans les années 1970 (à gauche) et départ du chemin ancien identifié et dégagé cette année (à droite).



Fig. 8. Chemin ancien au nord-ouest du site : vue depuis le nord du premier tronçon avec de sa chaussée empierrée et son mur de soutènement.



Fig. 9. Le chemin médiéval au nord-ouest du site : vue zénithale du premier virage en épingle avec mur de soutènement en pierres sèches sur le mur de soutènement et grosses pierres constituant le retour.



Fig. 10. Le chemin ancien au nord-ouest du site : détail de mur de soutènement construit en pierres sèches et assis sur le socle rocheux (premier segment linéaire du chemin).



Fig. 11. Le chemin ancien au nord-ouest du site : le troisième virage en épingle.

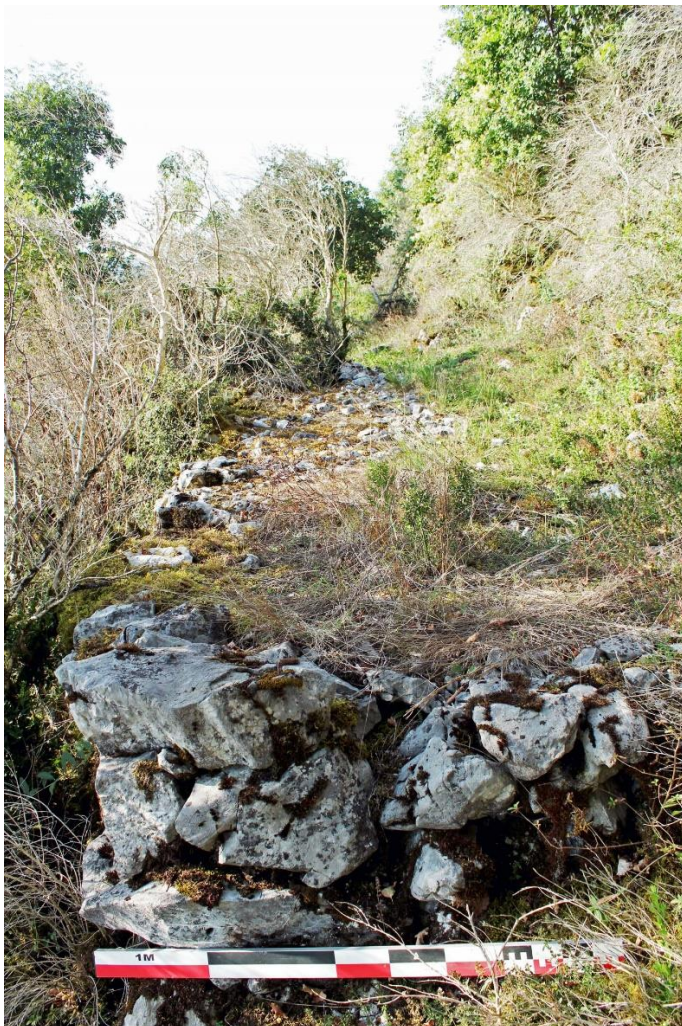


Fig. 12. Le chemin ancien au nord-ouest du site : le système de soutènement au niveau du quatrième et dernier virage en épingle.

2.2. La structuration de l'habitat extra-muros et les vestiges de bâtiments inédits

2.2.1. État sur la reconnaissance de l'habitat extra-muros

En dehors de la grande enceinte, sur la pente sud-est, le débroussaillage d'une végétation particulièrement dense et les coupes d'arbres ont permis la mise au jour de l'habitat extra-muros entre 2012 et 2014¹⁴.

Plus de 25 fonds de bâtiments, correspondant à des habitations, ont été mis au jour en dehors de l'enceinte villageoise, au pied de l'espace fortifié, sur le versant sud-est de la colline (**fig. 13**). Ils sont adaptés au relief rocheux et aménagés en terrasse plus ou moins régulière.

À ces 25 unités d'habitat recensées, il faut ajouter 7 à 9 autres unités hypothétiques (**fig. 13**). Alors que les unités d'habitats assurées se caractérisent par la présence de ruines ou arases de murs, celles hypothétiques n'ont pu être reconnues que par l'identification d'anomalies de terrain suffisamment suggestives (replat artificiel de la surface d'un bâtiment parfois associé à un front de taille du rocher et/ou à la présence de mobilier collecté en surface).

Cet habitat extra-muros est traversé par un chemin qui distribue les différentes habitations, et qui monte jusqu'à atteindre la barbacane de la grande enceinte. À l'opposé, au pied de cet espace habité, une vaste terrasse plane marque son entrée (**fig. 13**). Elle pourrait avoir été dépourvue de tout aménagement, et être vouée à un usage collectif, dont plusieurs types peuvent être envisagés : esplanade commerciale, espace de déchargements, voire un cimetière ?¹⁵

2.2.2. La structuration de l'habitat en trois ilots

Bien que nous ne connaissions pas les limites exactes de cette partie du village, trois ilots peuvent néanmoins déjà être identifiés (**fig. 13**) :

- *Ilot C, secteur sud*

Cet ilot correspond à la partie sud de l'habitat, la plus excentrée du pôle castral. Il s'étage sur trois terrasses, à l'ouest du chemin d'accès à la barbacane. On y dénombre dix unités d'habitat, et probablement deux à quatre autres unités non dégagées. Sur la terrasse la plus basse au sud et la plus en marge, un seul bâtiment paraît implanté près du chemin principal d'accès, le reste de la terrasse n'a pas livré d'autres vestiges de mur. Dans cette zone, le terrain naturel est plus accidenté, le roche affleure, et la déclivité plus importante du sol rappelle la proximité de la crête rocheuse de la colline. C'est donc dans ce secteur que les aménagements rupestres semblent logiquement se concentrer, notamment le dégagement de terrasses artificiellement retaillées. Neuf autres vestiges d'habitats sont implantés sur les terrasses intermédiaire et supérieure. Ils s'organisent de part et d'autre d'un androne qui part du chemin principal à l'est. Ceux de la terrasse supérieure sont très arasés et leurs limites difficiles à cerner. Ceux de la

¹⁴ Coiffé, Lasnier 2014, vol. 1, 20-22 et 155-161.

¹⁵ Rappelons qu'une chapelle castrale dont l'emplacement n'est pas connue, est mentionnée par la documentation moderne à proximité du château.

terrasse intermédiaire conserve encore des murs visibles jusqu'à 80 cm d'élévation, délimitant cinq bâtiments de plans quadrangulaires, accolés les uns aux autres. De dimensions variables, ils présentent des superficies hors œuvre comprises entre 25 m² et 52 m². Sur l'édifice le plus au sud-ouest on relève encore la base d'une porte avec piédroits taillés comportant une feuillure. C'est sur ce dernier que nous proposons d'implanter un sondage en 2020 (demande de prospection thématique assortie de sondage).

- *Ilot D, dans la partie médiane du village extra muros*

Le second ilot se développe entre l'ilot C et le pied de l'enceinte villageoise, en-dessous de la barbacane et à l'ouest du chemin d'accès à celle-ci. Il est également étagé sur trois terrasses, sur lesquelles se répartissent cinq unités bâties, et deux autres supposées. Sur ce secteur de crête, les retailles sont manifestes, avec un front rocheux atteignant jusqu'à 2 m de hauteur et le dégagement d'espace plans sans doute destinés à recevoir cet habitat. L'extension de l'ilot semble toutefois limitée et il ne paraît pas se développer vers l'ouest, dans un secteur à la topographie plus accidentée et donc plus contraignante pour l'implantation de bâtiments. Les deux bâtiments de la terrasse supérieure sont les mieux conservés. Comme pour l'habitat intra-muros, ils comportent une pièce basse prenant appui sur les retailles rupestres et dont les murs en pierres calcaires. On devait accéder à l'étage depuis une étroite terrasse (androne) suivant la base de la barbacane, et au rez-de chaussée depuis un autre androne bordant la terrasse intermédiaire. L'espace de 30 cm de largeur ménagé entre les deux bâtiments dans le sens de la pente devait certainement servir à l'évacuation des eaux pluviales et usées. Sur les terrasses inférieure et intermédiaire les vestiges maçonnés sont plus difficilement perceptibles en raison de leur mauvais état de conservation et du recouvrement par la masse de démolition.

- *Ilot E, secteur nord-est*

L'ilot le plus au nord, situé sur le flanc oriental de la colline, se développe de l'autre côté du chemin principal d'accès au pôle castral. Il s'étagé également sur trois terrasses et comprend dix unités bâties et trois autres présumées. Le secteur est moins marqué par les affleurements rocheux, donc moins contraignant pour l'implantation des bâtiments. Les terrasses sont cette fois-ci organisées de façon assez régulières, épousant les courbes de niveau de la pente. Les vestiges de dix unités d'habitat, de plan carré ou rectangulaire, et de superficies relativement homogènes (entre 40 m² et 63 m²), ont ainsi été répertoriés. À ceux-ci s'ajoutent trois unités plus hypothétiques, dont il ne subsiste actuellement que l'emprise au sol. La masse de démolition du rempart et des habitats a recouvert les chemins de desserte, actuellement non apparents. Les plans des édifices les mieux préservés ont pu être relevés à partir des lignes d'arases de leurs parements. On conserve sur certaines structures une élévation de mur côté occidental. Sur l'un de ces bâtiments, une interruption du mur oriental pourrait même correspondre à un seuil de porte. Les maçonneries les moins bien conservées, effondrées et enterrées, sont néanmoins perceptibles par des anomalies de terrains spécifiques. Il s'agit de talus linéaires, parallèles ou perpendiculaires aux terrasses du village extra-muros.

Le travail de reconnaissance des limites de l'habitat extra-muros n'est pas complètement achevé. Sans travaux de débroussaillage conséquent, la végétation impénétrable dans son prolongement nord, est et sud-est, ne permettaient pas d'y repérer d'autres éventuels vestiges. Aussi une nouvelle campagne de débroussaillage a débuté en 2019 pour tenter d'identifier de nouveaux fonds d'habitat.

2.2.3. Observation d'une nouvelle terrasse occupée par des habitats

2.2.3.1. Localisation de la terrasse et son environnement

Le défrichage de la végétation basse et la coupe de certains arbres a permis la mise au jour d'une nouvelle terrasse en vis-à-vis de l'ilot C, de l'autre côté du chemin d'accès principal au site (**fig. 13**). Orientée sud sud-est / nord nord-est, elle se développe à proximité du chemin d'accès qui la contourne par l'ouest. Sa bordure orientale paraît également longée par un chemin visible par intermittence sur quelques dizaines de mètres. Celui-ci se perd ensuite dans une végétation actuellement inextricable, et son tracé nécessite d'être vérifié et topographié. De fait, cette terrasse serait flanquée d'un cheminement enveloppant.

D'une largeur d'environ 5 m et dégagée sur 18 m de longueur, elle comporte les vestiges de deux bâtiments très arasés. Elle se poursuit en direction du nord, au-delà de la zone débroussaillée, sur plusieurs dizaines de mètres. Toutefois, aucun vestige au sol se rattachant à d'autres bâtiments n'y est perceptible sans fouilles.

2.2.3.2. Le bâtiment de plan rectangulaire au sud

Le bâtiment le mieux préservé occupe la partie sud de la terrasse (**fig. 13**). Très arasé, on en observe néanmoins les limites de murs. Deux petits segments de maçonneries ouest et nord, et les arêtes des murs nord, est et sud, permettent néanmoins d'en restituer un plan (**fig. 13**). Il s'agit d'un édifice rectangulaire dont la longueur fait exactement deux fois la largeur (10,90 m par 5,45 m hors d'œuvre). Sa superficie intérieure est évaluée à de 37 m².

D'après les deux courts segments de maçonneries encore visibles l'épaisseur des murs mesurerait entre 70 et 80 cm. Le degré de conservation des vestiges bâtis et le recouvrement par leur démolition empêchent d'apprécier la mise en œuvre de cet édifice. On peut seulement noter sa construction avec des blocs plus ou moins calibrés, non équarris et liés au mortier.

Desservi par un cheminement enveloppant, et ne se rattachant apparemment à aucun autre ilot, l'implantation de ce bâtiment apparaît atypique et non explicable en l'état (**fig. 13**).

Son plan rectangulaire allongé semble se démarquer aussi de celui des autres habitats lui faisant face dans l'ilot C. Ceux-ci sont de plus petites superficies, et de plan plus ramassé. La prospection au sol n'a livré que de rares tessons de céramique très fragmentaires et usés, à partir desquels on ne peut faire aucune constatation. Ce mobilier n'a pas été prélevé.

2.2.3.3. Un bâtiment au nord de la terrasse ?

Un deuxième bâtiment, plus hypothétique, pourrait se situer au nord du précédent, légèrement en retrait vers l'ouest (**fig. 13**). Il suit les courbes de niveau. Encore plus arasé, sa présence reste à prouver par des fouilles. Au sol il forme un plat quadrangulaire de 5 m par 5 m de terrasse artificielle. En bordure est et en surface, un alignement de pierres correspondant aux vestiges de son mur de soutènement, forme un angle avec un mur de retour sud, le long d'une éventuelle androne. Ces deux murs liés contribuent à définir l'emprise possible de ce bâtiment. Le tracé de ses deux autres côtés est suggéré par des anomalies ou ruptures de pente qui restent très tenues. Aucun mobilier n'y a également été recueilli.

2.2.3.4. Un caniveau entre les deux bâtiments ?

Ces deux espaces bâtis ne sont pas mitoyens mais semblent être séparés par un couloir très étroit de 60 cm de large qui suit le sens de la pente (**fig. 13**). Celui-ci pourrait correspondre à un caniveau ouvert permettant le cheminement des eaux de pluie et des eaux usées. Il n'est pas sans rappeler celui relevé entre les deux habitats juste en-dessous de la barbacane, au sein de l'ilot D (*cf. supra*).

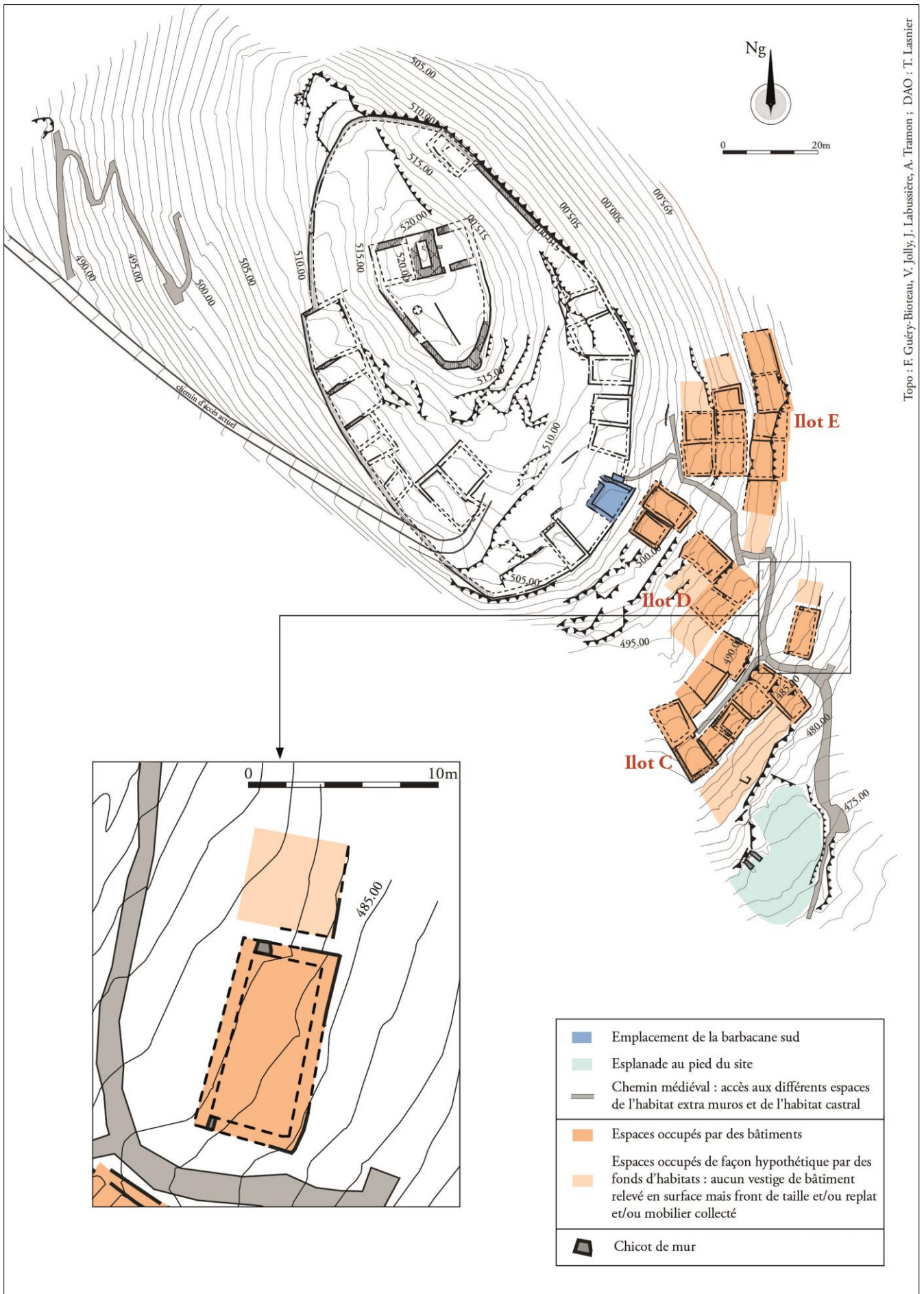


Fig. 13. La structuration de l'habitat extra-muros en trois ilots et les vestiges de bâtiments découverts en 2019 (voir l'encadré).

2.3. La structuration de l'habitat intra-muros et les nouvelles données apportées par les sondages

2.3.1. La reconnaissance de la structuration de l'habitat intra-muros

2.3.1.1. État des connaissances

17 fonds de bâtiment sont visibles autour du noyau castral et constituent le village intra-muros (**fig. 14**). Ils se répartissent de façon enveloppante et en fonction de la ligne de défense de l'enceinte villageoise. La superficie qu'occupe cette partie du village est d'environ 5500 m². Les secteurs où les vestiges sont les mieux perceptibles se situent le long des courtines occidentale (ilot A) et orientale (ilot B), avec respectivement 9 et 6 bâtiments et cours identifiés. Le secteur au sud suit la ligne de crête et laisse donc apparaître davantage le socle rocheux. Un seul bâtiment y est attesté de façon certaine (PCE3).

En plus de ces fonds d'habitat, un certain nombre de plateformes artificielles et fronts de tailles dans le rocher, notamment dans le secteur sud, permettent d'envisager l'existence d'autres bâtiments. Cependant, ces indices hypothétiques demandent vérification.

Au niveau du tiers nord-est du rempart, à l'extrémité d'un long replat le longeant, on repère les arases maçonnées d'un unique bâtiment. Sur le reste de cette terrasse, aucun autre vestige d'édifice n'est attesté. Mais, celle-ci pourrait avoir reçu des aménagements, peut-être en matériaux précaires, dont l'existence reste à valider.

2.3.1.2. L'existence de plusieurs ilots ?

En l'état des recherches, le relevé en plan des édifices bâtis permet une première analyse spatiale du village intra muros. Elle conduit à proposer deux hypothèses sur la structuration de son habitat. La première, basée sur leurs vestiges visibles, restitue une organisation en au moins deux ilots d'habitations, l'ilot A se développant sur un arc occidental, l'ilot B sur un arc oriental (**fig. 14**). Toutefois comme cette hypothèse ne prend pas en considération l'éventualité de vestiges non visibles en secteur sud, une seconde hypothèse peut être avancée. Celle-ci restitue un tissu villageois continu en « U », en périphérie du rempart. Il semble être en lien avec un réseau viaire enveloppant, composé d'une artère contournant le caput castris sur laquelle viennent se greffer d'autres ruelles secondaires ou principale (cf. supra).

Dans le cadre de notre étude, nous retenons une organisation en deux ilots. Si les recherches à venir démontrent une réalité différente, nous n'hésiterons pas à réviser notre examen.

○ Ilot A, secteur ouest

L'ilot A est constitué d'un groupement de bâtiments bordant le rempart occidental au sein du village intra-muros (**fig. 14**). De ces édifices en ruines, il subsiste encore de nombreux vestiges décelables en prospection, allant de pans de murs encore en élévation, à leurs arases dépassant à peine de terre, jusqu'aux talus empierrés correspondant à leur effondrement et ensevelissement ultime. Ils permettent néanmoins d'en restituer leurs plans au sol et d'en appréhender l'organisation.

Au total sept unités d'habitats mitoyennes ont été identifiées, qui pourraient correspondre principalement à des bâtiments mais aussi à des espaces de cours.

Cet îlot se prolongeait probablement vers le nord mais plus aucun vestige n'y est aujourd'hui visible. On peut également supposer la présence d'habitats plus au sud, mais le chemin d'accès aménagé dans les années 1970 a bouleversé ce secteur.

Les édifices encore en place sont disposés en rangée droite, leurs murs occidentaux étant alignés sur le tracé du grand rempart, leurs murs orientaux s'adaptant à la pente. Au nord de l'îlot, les trois plus grands semblent ainsi installés contre un front rocheux retaillé. Leur superficie au sol est très variable, évoluant entre 18 et 90 m², avec des unités d'habitat vraisemblablement plus spacieuses au nord qu'au sud, où les dimensions des bâtiments diminuent notablement. Les plus imposants comportaient peut-être des murs de refend non visibles en l'état. Étant donné les faibles volumes de leurs décombres, on leur suppose des murs de pierres peu élevés, correspondant peut-être à un seul niveau, les niveaux suivant étant probablement bâtis en matériaux périssables.

Deux bâtiments détachés de cet îlot, sont implantés plus au sud-est et plus en amont vers le château. Ils ont fait l'objet d'un sondage en 2019 (SDS3) (cf. rapport de sondage 2019) (**fig. 14**). Le bâtiment sud-ouest (PCE1) est installé sur un replat rocheux, parallèle à l'enceinte. Il forme un plan rectangulaire, de plus de 10 m de longueur¹⁶ sur 4,60 m de largeur (46 m² minimum), avec une élévation bâtie de près de 1 m conservée. Sa façade orientale est composée de deux murs accolés, de factures et de chronologies différentes, marquant probablement un agrandissement du bâtiment (**fig. 14bis**). Son implantation, sa superficie, et sa construction plus soignée, ont conduit dès 2012 à lui approprier une fonction spécifique. L'hypothèse de travail était alors de le rapprocher d'un probable habitat aristocratique résidentiel (une *aula*), ou encore d'un lieu de culte (une chapelle castrale). Le sondage mené cette année, n'a pas apporté d'éléments suffisamment concluants pour en identifier sa fonction. L'autre bâtiment, installé en surplomb, sur une terrasse rocheuse, est très arasé, mais on peut en retracer le plan au sol, qui tend vers un carré de 6,10 par 5,30 m (32 m²). Il pourrait être édifié en matériaux périssable bâtis sur solins, comme tendent à l'indiquer les données de fouilles. Il s'agit probablement d'un édifice adventice au bâtiment précédent (PCE1).

Plus en amont de la pente, sur le versant oriental au pied du château, de nombreuses retailles et replats rocheux, laissent supposer l'existence d'autres aménagements bâtis. Ils sont toutefois recouverts par des amas de démolition provenant du mur d'enceinte du noyau castral. Seul leur dégagement permettrait des vérifications de cette zone potentiellement occupée.

○ *Ilot B, secteur est*

Un autre groupe de bâtiments correspond à l'îlot B. Leurs vestiges s'alignent sur le tracé est et sud-est de l'enceinte villageoise (**fig. 14**). Ils s'organisent en une rangée de six unités d'habitat et espaces de cour. Ils se développent au sud à partir d'un accès au village par la barbacane. La limite nord de cet îlot n'est pas encore clairement définie, avec un dernier bâtiment dont l'extension, non visible, semble prolongée par un replat propice à d'autres aménagements.

Comme pour l'îlot A, au sein de l'îlot B les emplacements des bâtiments sont définis par leurs zones de démolition. Au sein de ces empièvements apparaissent des talus linéaires correspondant à leurs murs. Leurs arases sont encore décelables et permettent d'en tracer les plans.

¹⁶ Sa partie sud a été détruite au bulldozer, lors de l'aménagement du chemin d'accès au site dans les années 1970

Le volume de pierres contenu dans ces zones d'effondrement paraît correspondre à de faibles élévations, tout au plus à un niveau. Il induit une construction des étages en matériaux périssables.

Quatre unités d'habitat livrent un plan rectangulaire, avec des murs gouttereaux reprenant l'axe de la pente et des murs pignons en terrasse. Ils occupent entre 34 et 43 m² de superficie interne. La cinquième unité d'habitat occupe une surface trapézoïdale de 60 m². Cette superficie étendue est remarquable pour un bâtiment, elle semble d'avantage correspondre à un espace ouvert, peut-être une cour.

Les soubassements de ces édifices pourraient en partie prendre appui contre la roche retaillée en haut de pente, et reposer sur des murs de soutènement en bas de pente, comme semblent l'indiquer la topographie des vestiges en partie nord de cet îlot, et le sondage pratiqué cette année sur sa partie sud (bâtiments PCE5 et PCE6 - SDS5).

Ce dernier a également permis d'identifier un espace de circulation entre ces bâtiments, correspondant probablement à une venelle (ESP7). Celle-ci a été clôturée lors de la mise en fortification du village.

Plus en amont, entre le château et cet îlot, on observe plusieurs replats artificiels, formant une terrasse intermédiaire parallèle à l'îlot B. Ils sont susceptibles d'avoir reçus d'autres bâtiments, bien qu'aucuns vestiges n'y apparaissent hors-sol.

○ *Secteur sud (un autre îlot ?)*

Le dernier secteur montrant des aménagements se localise au sud. Ses vestiges plus ténus et son organisation plus confuse que dans les îlots A et B, ne permettent pas de le définir comme un îlot.

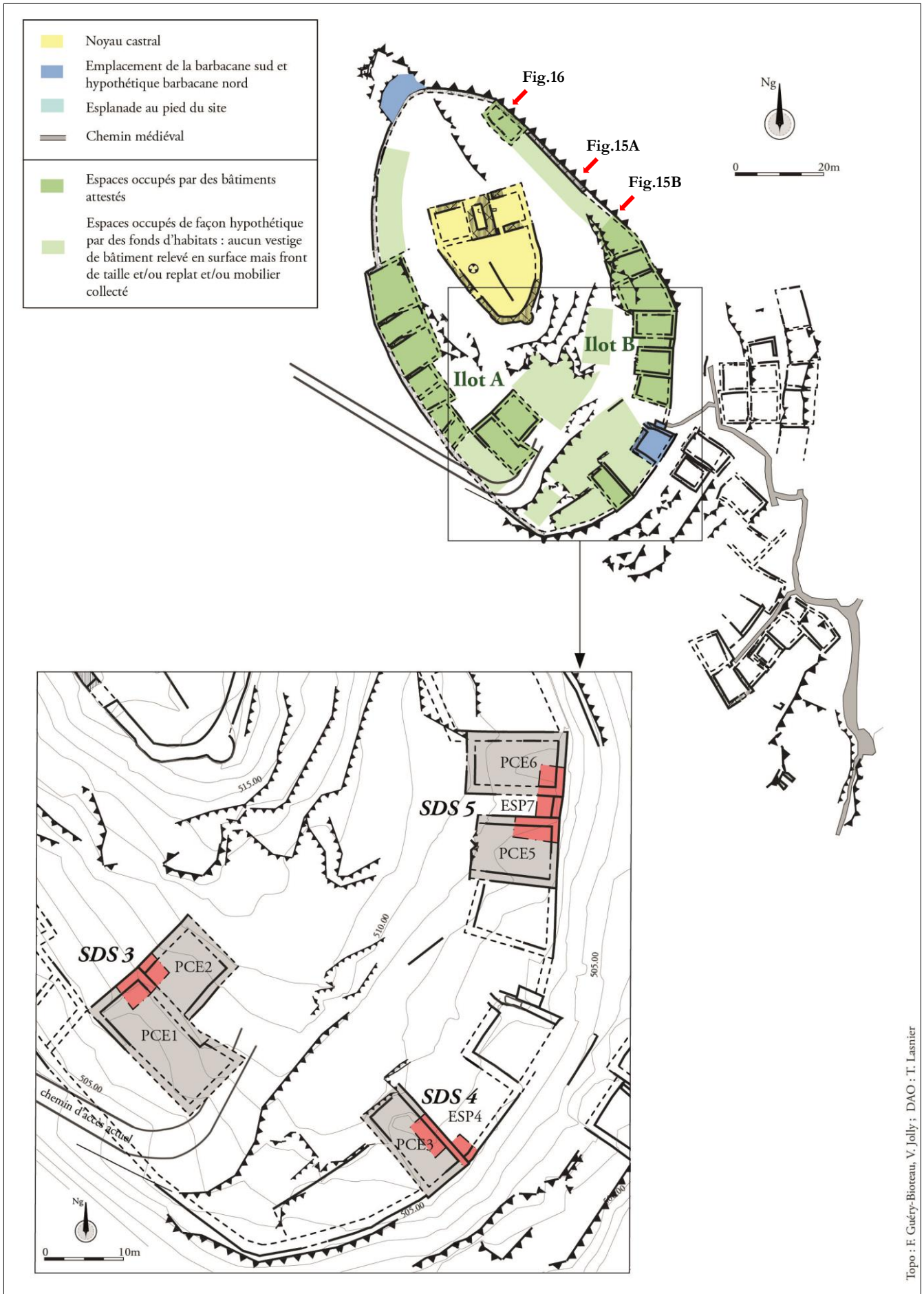
Il est limité côté nord-est par la barbacane, côtés sud-est et sud-ouest par la ligne de défense du village, et côté nord-ouest par le chemin actuel d'accès au site. Ce secteur présente un pendage plus adouci, avec de nombreuses anomalies rocheuses. Très peu de vestiges bâtis y sont visibles hors-sol, hormis ceux d'un grand bâtiment (SDS4 – PCE3) clairement identifié lors de fouilles tests (cf. rapport de sondages 2019). Toutefois des aménagements rupestres étagés sur plusieurs niveaux (fonds de taille, aplanissements) permettent d'en suspecter plusieurs autres autours.

Le bâtiment PCE3 est localisé au cœur de ce secteur (**fig. 14**) et occupe un espace rectangulaire de 21 m² de surface intérieure (5,60 x 3,80 m). Deux des murs conservent encore une bonne élévation au niveau de ses parements internes (1,50 m maximum).

Le grand espace compris entre ce bâtiment et la barbacane a également été sondé cette année (ESP4) (**fig. 14**). Il est fermé sur trois côtés (bâtiment PCE3, barbacane et mur d'enceinte du village), mais il est possible que le quatrième côté soit ouvert. Il pourrait alors peut-être correspondre à un espace de cour.

Les autres aménagements se développent en ligne de crête sur la moitié ouest du secteur. En partie occidentale, les agencements rupestres y forment des terrasses plus ou moins régulières, ne dépassant pas une douzaine de mètres carrés. Si des bâtiments devaient y prendre place, on en déduit qu'ils étaient soit de superficies réduites, soit qu'ils occupaient plusieurs paliers. On peut également envisager leur installation sur des structures portantes (poteaux de bois), complétant leur assise en terrasse.

Au nord-ouest de ce secteur, on observe une plus large terrasse délimitée en amont par un front de taille de près de 15 m de long, axé sud-ouest / nord-est. Elle n'a révélé aucun vestige hors-sol, si ce n'est un petit escalier sculpté dans la roche.



Topo : F. Guéry-Bioreau, V. Jolly ; DAO : T. Lasmier

Fig. 14. Structuration de l'habitat intra-muros et localisation des sondages au sein des bâtiments en partie fouillés (voir l'encadré).



Fig. 14 bis. Extrémité sud-est du bâtiments PCE1 : angle du bâtiment et extension vers l'est.

2.3.2. Les premiers jalons amenés par les sondages pour appréhender les modalités de mise en fortification

2.3.3.3. Un tissu villageois antérieur à l'enceinte

Les observations réalisées en prospection, sur l'antériorité de certains bâtiments par rapport à l'enceinte villageoise, ont pu être confirmées par les résultats de sondages (**cf. rapport de sondages archéologique 2019**). Bien qu'implantés sur la même terrasse rocheuse, en limite de rupture de pente, les bâtiments PCE3, PCE5, et PCE6 pourraient ainsi appartenir à un tissu villageois encore lâche du Moyen Âge central (XIII^e siècle ?). Des vérifications sur d'autres bâtiments des îlots A et B, devront bien entendu amener à vérifier cette hypothèse. Elles devront aussi permettre de mieux appréhender la structuration de cet éventuel « proto-village », afin de vérifier s'il relève d'un plan urbanistique préétabli ou d'initiatives non concertées. L'organisation du bâti au sud du château devra également être éclairée, car pour l'instant les très nombreuses anomalies au sol ne suffisent pas à en restituer l'organisation. Comme les observations sur les soubassements des bâtiments PCE1 et PCE3 l'ont montré, elles pourraient néanmoins traduire d'importants aménagements rocheux, nécessaires à leur adaptation. Enfin l'établissement d'un réseau viaire et d'espaces ouverts reste à appréhender.

2.3.3.4. Premiers vestiges de fortification de l'habitat

Les sondages 4 et 5 ont contribué à prouver l'existence d'une phase de restructuration des bâtiments PCE5 et PCE6 de l'îlot B, et de l'environnement du bâtiment PCE3, par l'adjonction de murs (MR4013 ; MR5005), dans l'alignement de leurs façades en front de pente. Étant donné leurs caractéristiques constructives, comparables à celles des pans les mieux conservés, et leur installation dans la continuité de son tracé, tout conduit à supposer qu'ils appartiennent à la grande enceinte villageoise.

Au sein de l'îlot B, le mur fortifié MR5005 marque clairement la clôture d'un espace transitoire, dont la nature reste à déterminer (venelle, androne ?).

Au sein de l'espace ESP4, contre le bâtiment PCE3, il est en revanche encore impossible de déterminer si le mur fortifié MR4013 clôt également un espace ouvert, ou s'il participe à la restructuration d'un autre type d'espace (terrasse privée, place publique, ancien bâtiment démoli, etc.).

Aussi, nous avons déjà souligné la nécessité d'ouvrir l'exploration de ces deux espaces pour éclairer ces questions. Selon les possibilités d'investigation, il serait souhaitable que la présence d'autres vestiges de cette mise en fortification soit également vérifiée au niveau des ruines de bâtiments des îlots A et B. Leur étude d'ensemble livrerait assurément des données archéologiques intéressantes sur les modalités de mise en défense du village.

2.3.3.5. La problématique de mise en défense du village

Les sondages 4 et 5 ont ainsi permis de soulever la problématique de la mise en fortification du village. De nombreuses questions se posent ainsi sur ses modalités de construction, sa nature, et sa chronologie.

L'étude des modalités de construction de la grande enceinte pourrait d'abord amener à vérifier si les techniques de construction sont les mêmes pour l'ensemble des segments de mur clôturant le village. Un rapide examen permet de noter de grandes similitudes entre le mur de l'espace ESP7 et le long segment oriental de l'enceinte (**fig. 15**). On y retrouve le parement très irrégulier constitué de blocs de modules très variables, sans assise. Étant donné les caractéristiques particulièrement grossières de ces maçonneries, l'enceinte pourrait avoir été accomplie rapidement ou sans compétence. Elle pourrait alors relever d'un même chantier réalisé, soit en fonction de contraintes d'exécution liées à un contexte d'insécurité (guerres, passage de routiers, etc.), ou de difficultés économique (problèmes d'approvisionnement en matériaux ou de main d'œuvre) soit par des travailleurs employés occasionnellement ou non aguerris à la réalisation d'un ouvrage communautaire (main d'œuvre corvéable ?). Dans le cas contraire, des modes de mises en fortification hétérogènes pourraient amener d'autres interprétations. Son édification pourrait alors résulter d'un chantier exécuté sur une plus longue durée, peut-être selon plusieurs phases planifiées ou au contraire opportunistes. De la compréhension des modalités de construction découlerait ainsi sa détermination.

Hormis ses caractéristiques défensives, il s'agirait aussi d'identifier son statut public ou privé. S'agit-il d'un ouvrage fortifié ordonné par le pouvoir comtal ? S'agit-il d'un rempart dont la construction a été concertée par la communauté villageoise ? L'appréciation de la datation des fortifications pourraient à cet effet être déterminante. À ce stade des recherches, on suppose que cette mise en fortification intervient entre le milieu du XIII^e siècle et le premier tiers du XIV^e siècle. Mais il serait ainsi souhaitable de mieux resserrer la datation de son implantation et d'arriver à cerner la chronologie, de sa mise en fonction à son abandon. Dans un second temps, il conviendrait de confronter ces datations à une éventuelle politique de fortification. Elles seraient comparées aux contextes historique et géostratégique à l'échelle du comté.

A



B



Fig. 15. Parement extérieur des soubassements de l'enceinte villageoise dans sa partie orientale (pour localiser les prises de vue cf. fig.14).

2.3.3. La première analyse de la construction des bâtiments à partir des données du sondage

Dans nos rapports de prospection nous évoquions déjà la diversité de bâtiments, tant dans leurs implantations, leur plans, leurs dimensions, que dans leurs mises en œuvre. Même si les sondages ne livrent pas une analyse globale et précise du bâti, ils ont tout de même apporté une masse importante d'informations. Elles permettent déjà de pointer certaines caractéristiques et variantes constructives.

2.3.3.1. Les modalités d'implantation des bâtiments : l'aménagement sur terrasse

L'installation des bâtiments à flanc de la colline a nécessité des travaux préparatoires de réalisation d'un terrain d'assiette plan. Ces travaux devaient être suffisamment importants pour compenser le degré de pente, parfois élevé. Ils ont consisté à aplanir la surface rocheuse en amont de la pente, nivelée avec une plateforme artificielle en aval.

➤ *Les données de terrain*

Le sondage mené en haut de dévers au sein du bâtiment PCE1 (SDS3), a mis en lumière un travail substantiel de retailles du socle calcaire. Les redressements rocheux font ici plus de 1,50 m de hauteur et partent légèrement à l'oblique, l'aplanissement du sol est assez irrégulier¹⁷. Le bâtiment PCE3 montre aussi un façonnage oblique et par aplats de la roche en fond de sondage (SDS4)¹⁸. En amont de pente, il est également à remarquer que la structure des bâtiments s'adosse fréquemment à l'aplomb de parois rocheuses aménagées, alors qu'en aval elle est assise sur une plateforme artificielle¹⁹.

À l'opposé, les fenêtres de fouille pratiquées dans les bâtiments PCE2, PCE5 et PCE6 ont mis au jour des surfaces lapiazées non travaillées, laissant apparaître une roche très irrégulière, érodée, parcourue de nombreuses fissures naturelles²⁰. Mais, si le terrain ne semble donc pas ici bénéficier des importants travaux d'aménagement rupestres déjà observés, c'est parce que l'implantation des sondages n'en couvre que la partie vers le bas de pente et remblayée.

Par conséquent, là où la déclivité est la plus accentuée on observe un apport de sédiment destiné à la compenser et à former une terrasse. Ce type de nivellement artificiel est maintenu par des murs de soutènement atteignant parfois une assez forte hauteur. C'est notamment le cas pour le bâtiment PCE5 (SDS5) qui s'élève au-delà de 2 m²¹. Les soubassements latéraux de ces bâtiments, sont maçonnés dans le sens de la pente. Quand le roc est à nu, ils s'y adaptent et permettent de délimiter leur terrain d'assiette. Celui-ci est ensuite remblayé et nivelé pour former un sol plan. Cela a été attesté pour le bâtiment PCE3 (SDS4)²² et de façon moins claire mais très vraisemblablement pour le bâtiment PCE5 (SDS5)²³.

¹⁷ Rapport de sondage 2019, fig. 13 à 15

¹⁸ *Ibid.*, fig. 26 à 29.

¹⁹ Dans le cas de PCE3 et PCE1, cette dernière permet de soutenir la terrasse de PCE2, *Ibid.*, fig. 13.

²⁰ *Ibid.*, fig. 53, 56 et 60.

²¹ UC 5044 - MR5001, *Ibid.*, fig. 57.

²² US 4021 et US 4016, *Ibid.*, fig. 29.

²³ US 5036, *Ibid.*, fig. 56, 59, 60.

Enfin, l'analyse des étapes d'implantation des bâtiments a permis d'identifier certains murs de soutènement de faible épaisseur avec un seul parement externe. Dans un premier temps ils devaient être destinés à contenir directement les remblais de terrassement. Dans un deuxième temps, ces remblais ont été recreusés pour y installer une fondation interne faisant corps avec la maçonnerie du mur de soutènement. Ce cas de figure a été relevé trois fois en différents endroits dans chaque bâtiment. Dans le cas du bâtiment PCE1, le mur soutenant la terrasse supérieure PCE2 a été doté de ce système de fondation²⁴. Dans le cas du bâtiment PCE5, le même système est adapté aux murs gouttereaux construits dans le sens de la pente²⁵. Et dans le cas du bâtiment PCE6, il se rencontre pour le mur de soutènement de la terrasse²⁶.

➤ *Premiers éléments d'interprétation*

De manière récurrente, l'implantation des bâtiments répond aux contraintes topographiques par un système de terrassement. En amont de la pente le roc est ainsi décaissé, alors qu'en aval une plateforme artificielle y est créée, contenue par un mur de soutènement. Des murs de soubassement viennent en appui pour contenir cet espace ainsi remblayé. En l'état actuel, il est toutefois impossible de préciser les détails de ce système d'implantation, mais on repère quelques différences de mise en œuvre, en rapport avec la déclivité de la pente, le relief au sol, sa profondeur d'apparition, ou encore la dureté de la roche. Pour s'accommoder à ces contraintes naturelles, il a certainement fallu procéder à des travaux plus ou moins conséquents et techniques de décaissement et retaille de la roche, sans doute réalisés par des carriers. Il est ainsi probable que cette activité préparatoire ait aussi servi à abonder en matériaux le chantier de construction.

On remarquera d'autre part que la taille du rocher peut être soignée, avec des façonnages verticaux réguliers et des aplanissements aboutis. À l'inverse, d'autres surfaces rocheuses semblent avoir été travaillées de façon plus grossière. Les recherches à venir nous permettront peut-être de comprendre les raisons de ces différences, qu'elles soient liées à la nature du terrain (topographie, socle calcaire plus ou moins lapiazé), à l'habileté de l'ouvrier, ou à la fonction de l'ouvrage projeté.

Enfin, il est possible d'ajouter à ces différents modes d'implantation encore un autre cas. Il concerne les agencements observés dans le secteur sud du village intra-muros, en partie occidentale. De petites terrasses, non attenantes, peut-être entièrement aménagées dans le rocher, se répartissent sur la crête rocheuse (**fig. 14**). Si des bâtiments y étaient implantés, ce qui est encore à vérifier, on pourrait peut-être y restituer des constructions hors sol, reposant sur des structures de type poteaux porteurs. Elles permettraient ainsi de s'affranchir du relief astreignant.

2.3.3.2. Une grande variété de mise en œuvre des murs

Les sondages ont apporté des éléments d'appréciation sur la mise en œuvre des murs des bâtiments.

²⁴ MR3002 - UC 3002 soutènement, UC 3013 fondation, *Ibid.*, fig. 13.

²⁵ MR5002 - UC 5046 soutènement, UC 5041 fondation, *Ibid.*, fig. 60.

²⁶ MR5003 - UC 5043 soutènement, UC 5047 fondation, *ibid.*, fig. 65.

➤ *Les données de terrain*

Les murs présentent des épaisseurs assez proches d'un bâtiment à l'autre, évoluant entre 68 et 80 cm, ce qui leur confère la même puissance que ceux de l'enceinte villageois. Ils sont bloqués avec une charge composée majoritairement de blocs calcaires, parfois d'assez gros volumes, disposés de façon à s'ajuster aux queues des pierres de parement.

Lors des précédentes prospections, la plupart des murs nous paraissaient liés à la terre, or, les observations de fouilles ont démontré que certains mortiers étaient en réalité très désagrégés. Leur existence est attestée par des inclusions de sable de rivière pris dans les maçonneries, et dans le blocage par des fragments encore agrégés aux blocs. Seul un mur semble lié à la terre, le mur MR3003, interprété comme un solin d'élévation en matériaux périssables.

En 2014, les vestiges d'élévations des murs d'habitats intra et extra-muros ont fait l'objet d'un premier examen. Il a abouti à un classement typologique des parements (type A à C). L'analyse des données issues des sondages permet d'enrichir cette approche et de détailler les modes de mises en œuvre. Toutefois, notons que les contraintes de sondages ont limité les possibilités d'observations à des surfaces de murs réduites, et que ceux-ci n'ont pas pu être appréhendés dans leur intégralité. Leur différence de parements pourrait résulter de techniques de construction plus ou moins soignées, voire de main d'œuvre plus ou moins qualifiée, ou de moyens financiers investis plus ou moins importants. Sur les cinq bâtiments testés, on identifie ainsi autant de types de mise en œuvre :

- Mise en œuvre des murs du bâtiment PCE1 :

Les faibles élévations conservées sont assez bien montées et attestent d'un certain soin dans leur réalisation²⁷. La base des murs montre plusieurs assises de réglages destinées à s'adapter aux irrégularités du socle rocheux. Les élévations sont constituées de moellons relativement calibrés (environ 25 cm x 15 cm), grossièrement équarris, disposés en panneresse et à joints peu épais. L'appareil est assez régulier, avec des hauteurs d'assises plus ou moins régulières. Le mortier gras en partie désagrégé est surtout perceptible dans le cœur du mur.

- Mise en œuvre des murs du bâtiment PCE3 :

Élevés assez soigneusement, les parements interne et externe sont correctement assisés²⁸. Ils sont constitués de moellons non travaillés mais relativement calibrés, complétés par quelques petites pierres de coincement, avec des joints d'épaisseur variable. Les assises sont régulières, parfois formés de deux hauteurs de moellons. Signalons la présence sur le parement interne de deux trous de boulins, à ouverture quadrangulaire (15 x 15 cm), l'un traversant, l'autre non traversant, encadrés de moellons équarris. Ils présentent un entraxe d'environ 1,50 m. Ils pourraient avoir servi de trous d'ancrage d'échafaudage ou de trous de poutres de plancher. La partie basse d'une ouverture, probablement une porte, est aussi à noter. Ses piédroits étant arrachés et son seuil manquant, plus aucun élément ne permet maintenant de la caractériser. Toutefois, en face de cette ouverture, le niveau de démolition du bâtiment a livré une pierre de linteau qui lui était probablement associée. Il comporte une feuillure

²⁷ *Ibid.*, fig. 14.

²⁸ *Ibid.*, fig. 32 et 33.

et une rainure taillées, peut-être destinées à recevoir un chambranle²⁹. Le mortier maigre et très désagrégé est essentiellement attesté par la présence de sable et de petits galets de rivière présent dans sa maçonnerie.

- Mise en œuvre des murs du bâtiment PCE6 :

Très arasé et dégagé sur une courte longueur, il est difficile de déterminer la mise en œuvre des parements des murs de ce bâtiment. Quoiqu'il en soit, ils apparaissent grossièrement appareillés avec des blocs et moellons bruts, non calibrés, et nécessitant des pierres de coincement pour leur ajustement³⁰. L'élévation interne de MR5003 ne conserve qu'une seule assise et montre des différences. Les moellons sont équarris, disposés en panneresse, alternant avec des moellons bruts et des pierres de coincement³¹. Le tout est lié par un mortier maigre à forte proportion de sable et petits galets de rivière. Très désagrégé, il est visible par endroit dans le blocage.

- Mise en œuvre des murs du bâtiment PCE5 :

Le parement du soubassement du mur de terrasse (MR5001 - UC 5044), très dégradé, est néanmoins préservé dans l'angle sud-est de l'édifice³². L'appareil y est particulièrement irrégulier et sans assise. Il présente des blocs calcaires bruts, de modules très variables, pouvant atteindre des tailles très importantes (au-delà de 70 cm de côtés), ainsi que des blocs intercalaires plus petits. Ils sont liés par un mortier maigre, extrêmement pulvérulent et friable, qu'on ne peut détecter au cœur du mur qu'à la présence de sable de rivière et petits nodules de chaux pure. Son angle est constitué de gros blocs à peine ébauchés de 25 à 45 cm de côtés, formant un léger fruit. L'élévation du mur de retour, MR5002, montre un parement sans assise, d'apparence très irrégulière et non soignée, constitué de blocs bruts de plus petites tailles que pour le soubassement de MR5001. Ces blocs sont non calibrés et comportent de nombreuses petites pierres de coincement³³. Sur l'élévation conservée, un seul lit de pose est visible. Le mur montre des problèmes structurels peut-être contemporains de l'occupation du bâtiment (lézardes et déchaussement des pierres de parement).

- Mise en œuvre des murs du bâtiment PCE2 :

Il s'agit d'un mur grossièrement construit, conservé sur deux assises³⁴. Celles-ci sont composées de gros blocs sommairement ébauchés (environ 40 cm x 30 cm), de pierres intercalaires et d'un liant de terre argileux. L'absence de mortier et de niveau de démolition associé à ce bâtiment, amènent à supposer que cette base de mur servait de solin. Elle devait alors recevoir une cloison en matériaux périssables (ossature bois, torchis, bauge, etc. ?).

➤ *Premiers éléments d'interprétation*

²⁹ *Ibid.*, fig. 50 et 51.

³⁰ *Ibid.*, fig. 63 et 66.

³¹ *Ibid.*, fig. 65.

³² *Ibid.*, fig. 57.

³³ *Ibid.*, fig. 59.

³⁴ *Ibid.*, fig. 10 et 12.

En l'état des recherches, malgré le faible nombre de bâtiments analysés, soulignons encore une fois une surprenante diversité de modes de mise en œuvre.

Les murs n'ont pas bénéficié des mêmes qualités d'exécution. Les murs des bâtiments PCE5 et PCE6, offrent ainsi des appareils grossiers, voire mal montés, et ils présentent des faiblesses structurelles. Au contraire, les murs du bâtiment PCE3 sont plus soigneusement appareillés et percés d'au moins une ouverture. Malgré cette relative hétérogénéité de modes d'appareillage, leurs puissants soubassements paraissent tous conçus pour compenser la pente.

Les travaux sur les fortifications des Pyrénées centrales ont déjà mis en évidence des types de mise en œuvre singuliers par rapport à ceux observés sur d'autres fortifications du Sud-Ouest de la France³⁵. L'analyse du bâti de l'habitat castral pourrait aboutir au même constat. Les références sur le bâti villageois font défaut pour la frange des Pyrénées centrales. Toutefois, des comparaisons peuvent être faites avec d'autres villages castraux du comté Commingeois, notamment dans le Couserans, en Ariège. Certains sites couseranais affichent ainsi des mises en œuvre assez analogues (appareils très irréguliers, non assisés, moellons bruts et non calibrés). On relève des exemples comparables au Castet d'Izaut sur les sites de Cazavet³⁶, de Sainte-Catherine³⁷ (commune de Balaguer), et dans une moindre mesure à Caumont³⁸, Moulis³⁹, ou encore Montesquieu-Avantès.

Les observations de terrain permettent d'envisager une configuration de plein pied pour certains bâtiments, comme PCE3 qui semble ouvrir sur un possible espace de cour (ESP4), par une porte placée en rez-de-chaussée. D'autres bâtiments, tels que PCE5 et PCE6, comportent un premier niveau probablement aveugle, correspondant à une cave ou à un cellier. L'important volume de démolition des murs des bâtiments PCE1 et PCE3, permet d'avancer qu'elle pourrait en partie provenir de probables étages maçonnés. Pour les bâtiments PCE5 et PCE6 ce volume est plus faible, peut-être parce qu'il ne correspond qu'à un premier niveau sur lequel se développait une ossature bois ou en matériaux périssables. Comme il a déjà été évoqué, le solin du bâtiment PCE2 induirait une construction en matériaux périssables dès le premier niveau.

La variété des types architecturaux décelée pourrait résulter de chantiers de construction inégaux dans leurs moyens humains (main d'œuvre qualifiée et non qualifiée) et matériels (approvisionnement en matériaux de plus ou moins bonne qualité), ainsi que dans leur durée, avec peut-être différentes phases de construction. Cette hétérogénéité pourrait aussi renvoyer aux moyens financiers consentis par le maître d'œuvre pour leur exécution selon son statut (noble, marchand, artisan, etc.), mais aussi à leur contexte de réalisation (crise politique, économique, ou démographique).

2.3.3.3. La problématique de la couverture des édifices

Des éléments de lauzes ont été découverts en grande quantité, parfois encore quasi complets, au sein des premiers niveaux de démolition des bâtiments PCE3 et PCE5⁴⁰. Les exemplaires les mieux

³⁵ Guillot, Lasnier 2019, 106-109 et 151-154 ; Lasnier 2009, 178-179.

³⁶ Audabram 2013, 170.

³⁷ Rouch 2009, 237.

³⁸ Lasnier 2009, 62-64.

³⁹ Lasnier 2007.

⁴⁰ Rapport de sondages 2019, annexe 3.9.1

conservés permettent de proposer un module type de forme ovale ou oblongue, d'environ 400 mm x 250 mm pour 55 mm d'épaisseur, et près de 10 kg. Certains fragments à taille droite et de plus petites dimensions, laissent supposer l'existence de dalles de rives de formes quadrangulaires. L'emploi de ce type de matériau comme élément de toiture est donc acté dans ces deux cas. On suppose qu'il était fréquemment utilisé sur l'habitat villageois. En effet, la présence d'infimes morceaux de plaquettes schisteuses dispersés sur tout le village castral avait déjà été remarquée en prospection, mais ces découvertes en contexte et l'absence d'éléments de couverture en terre cuite viennent renforcer ce postulat.

2.3.4. Premières tendances sur la culture mobilière de l'habitat

Les prospections menées dès 2012 ont mis en évidence du mobilier médiéval disséminé sur tout le village castral, intra et extra-muros. Les points de découvertes marginaux, situés plus de cinquante mètres en contrebas du grand rempart⁴¹, ont aussi permis de montrer qu'il ne pouvait provenir que de ses habitats. Le prélèvement de très nombreux objets dans les sondages ouverts en 2019 confirme ce fait.

Grâce à ces résultats, quelques données quantitatives et qualitatives sur la répartition spatiale de ce mobilier peuvent être avancées. Encore brutes, elles devront être enrichies, précisées, et validées par les recherches à venir.

2.3.4.1. Premières données quantitatives

➤ *Observations générales*

On remarque tout d'abord l'important apport matériel de la dernière opération de sondage par rapport aux prospections de 2012 à 2014, avec notamment près de 14 fois plus de céramiques (2879⁴² restes contre 209⁴³), et 9,5 fois plus d'objets métallique (105 restes⁴⁴ contre 11⁴⁵).

➤ *Observations sur la céramique*

Pour la céramique, les prospections ont permis une première sectorisation des découvertes. En les regroupant avec celles réalisées lors des sondages⁴⁶, on peut donner une évaluation proportionnelle par ilots d'habitat des effectifs comptabilisés.

⁴¹ Coiffé, Lasnier 2014, vol.1, 164.

⁴² Rapport de sondages 2019, étude céramologique.

⁴³ Coiffé, Lasnier 2014, vol.2, 174-175 ; Coiffé, Lasnier 2012, vol.2, 130-131.

⁴⁴ Rapport de sondages 2019, étude du mobilier métallique.

⁴⁵ Coiffé, Lasnier 2014, vol.2, 172-173 ; Coiffé, Lasnier 2012, vol.2, 133.

⁴⁶ 3069 restes pour 145 individus (la céramique hors stratigraphie, non localisée en 2019 n'a pas été prise en compte).

Bien entendu, l'importance des effectifs découverts lors des sondages sur le village intra-muros, biaise cette représentation générale⁴⁷. Ils constituent 64,6% NR⁴⁸ pour 44 % NMI⁴⁹ dans l'ilot B, et dans les habitats isolés au sud, 32,4% NR⁵⁰ pour 32,4% NMI⁵¹ pour le bâtiment PCE3 / ESP4, ainsi que 7,3% NR⁵² pour 8,9% NMI⁵³ pour le bâtiment PCE1 / PCE2.

À titre indicatif, dans le village extra-muros, on remarque un relatif équilibre des très faibles effectifs recueillis sur l'ilot C (1,8 % NR⁵⁴ pour 2 % NMI⁵⁵), sur l'ilot D (1,8 % NR⁵⁶ pour 2 % NMI⁵⁷), et sur l'ilot E (0,1 % NR⁵⁸ pour 2% NMI⁵⁹) (**fig. 13**). Cette tendance très hypothétique sera évidemment à vérifier par les études futures.

➤ *Observations sur les restes fauniques*

Comme pour le mobilier métallique⁶⁰, les données spatiales concernant les restes fauniques ne relèvent évidemment que de contextes archéologiques sondés. Parmi ces vestiges osseux environ 56 % NR⁶¹ se rapportent à l'habitat isolé PCE3 / ESP4 (SDS4), 39,5 % NR⁶² à l'ilot B (SDS5), et environ 4,5 % NR⁶³ à l'habitat isolé PCE1 / PCE2 (SDS3).

➤ *Observations sur les objets métalliques*

Sur l'ensemble des objets métalliques⁶⁴, environ 63 % NR⁶⁵ proviennent de l'habitat isolé PCE3 / ESP4 (SDS4), environ 24 % NR⁶⁶ de l'ilot B (SDS5), et environ 13 % NR⁶⁷ de l'habitat isolé PCE1 / PCE2 (SDS3). La concentration de cette catégorie de mobilier sur le bâtiment sud-est est à souligner.

➤ *Commentaire sur les données*

⁴⁷ Aucun sondage n'a été pratiqué cette année dans l'ilot A, et la très faible quantité de tessons qui en a été prélevé en 2012 pourrait en fait provenir du château.

⁴⁸ 1984 restes, soit 1893 restes pour cette opération (SDS5), et 91 restes découverts en prospection (point GPS 4 de 2014 et secteur E de 2012).

⁴⁹ 92 individus, soit 89 individus pour cette opération (SDS5), et 3 individus découverts en prospection (secteur E de 2012).

⁵⁰ 987 restes pour cette opération (SDS4).

⁵¹ 47 individus pour cette opération (SDS4), et 1 reste découvert en prospection (point GPS 16 de 2014).

⁵² 227 restes pour cette opération (SDS3).

⁵³ 13 individus pour cette opération (SDS3).

⁵⁴ 57 restes découverts en prospection (secteur C de 2012).

⁵⁵ 3 individus découverts en prospection (secteur C de 2012).

⁵⁶ 55 restes découverts en prospection (secteur F de 2012).

⁵⁷ 3 individus découverts en prospection (secteur F de 2012).

⁵⁸ 5 restes découverts en prospection (secteur B de 2012).

⁵⁹ 3 individus découverts en prospection (secteur F de 2012).

⁶⁰ Les découvertes de mobiliers métalliques en prospection se limitent à moins de 10 restes. Les éléments fauniques n'ont pas été pris en compte lors des prospections.

⁶¹ 552 restes.

⁶² 384 restes.

⁶³ 43 restes.

⁶⁴ 105 restes.

⁶⁵ 66 restes.

⁶⁶ 25 restes.

⁶⁷ 13 restes.

Ces quelques observations permettent de pointer les différences de représentation sur les trois zones sondées. Ainsi le bâtiment PCE3 / ESP4 paraît actuellement fournir le mobilier le plus diversifié, tant au point de vue des rejets de consommation alimentaire (céramique et faune), que des objets fonctionnels (objet métalliques). Au sein de l'îlot B, le mobilier est abondant, mais il semble moins composite. Il est surtout marqué par l'abondance de déchets (céramique et faune) provenant d'un niveau de dépotoir au sein de l'espace ESP7⁶⁸. Enfin, les faibles comptages relevant du bâtiment PCE1 / PCE2 ne conduisent à aucun commentaire.

Ces premières données quantitatives sont évidemment encore insuffisantes, et difficilement interprétables. Il est cependant nécessaire d'engager cette démarche, pour la développer et l'élargir si possible à d'autres catégories matérielles (objets lithique, objets en terre cuite, objets en verre). Ainsi, à terme, elle permettra de dresser des tendances fortes, utiles à la compréhension de l'habitat.

2.3.4.2. Premières données qualitatives (caractères fonctionnelles)

Les résultats d'études de mobiliers par catégories fonctionnelles permettent d'amorcer une réflexion sur les indices d'activités représentées au sein du village castral. On doit cependant différencier deux types de marqueurs mobiliers, les marqueurs résiduels ou de surface, voire certains assemblages mobiliers en contexte dont la fiabilité est faible, et les marqueurs directement liés à des assemblages mobiliers en contexte, dont la fiabilité est bien plus élevée. Leur analyse spatiale suit deux approches différentes. Une première approche oriente les recherches archéologiques vers des secteurs du village qui ont révélés des indices croisés d'activités spécialisées. Ces faisceaux d'indices pourraient amener l'identification de vestiges d'occupation artisanale ou commerciale. Une seconde approche permet de guider les recherches vers les édifices sondés qui ont révélés des assemblages mobiliers plus significatifs. Ils proviennent de niveaux archéologiques qui devront être intégralement fouillés pour en exploiter l'ensemble des données.

Si la récurrence de céramiques en divers points du village castral laisse supposer l'omniprésence de rejets détritiques liés à leurs habitats environnants, d'autres artefacts pourraient témoigner d'activités spécialisées. Ces indices mobiliers sont en rapport avec le domaine artisanale (filage / tissage, meunerie, production de cuir ou corde, métallurgie, charpenterie), voire commerciale (stockage culinaire, échanges monétaires), ou élitaire (armement, activité équestre, chasse, parure, ameublement, pratiques alimentaires).

➤ *Les indices mobiliers liés à l'artisanat*

Du mobilier lié à l'artisanat textile a été recueilli dans les sondages des îlots A (SDS3) et B (SDS5). Les éléments les plus intéressants et en contexte proviennent du bâtiment PCE1 / PCE2⁶⁹ (SDS3) et de l'espace ESP7⁷⁰. Il s'agit de plusieurs fusaïoles, liés au filage, d'un peson de métier à tisser, et de dents de peignes à carder. On peut y rajouter une paire de ciseaux découverte sur l'îlot B⁷¹. Si leur

⁶⁸ US 5010, rapport de sondage 2019.

⁶⁹ US 3007, *Ibid.*

⁷⁰ US 5010, *Ibid.*

⁷¹ US 5007, *Ibid.*

représentativité est numériquement faible, leur association sur une petite surface de fouille reste remarquable. Elle incite à la poursuite des investigations sur ces zones d'occupation.

Les éléments de trois meules rotatives ont été pointés sur le village castral, deux en surface, une en contexte archéologique. Il s'agit de fragments d'une même grande meule dormante, en poudingue, prélevés au sein de l'ilot E⁷², et des fragments de deux petites meules rotatives à bras, en granite, découvertes au sein de l'ilot C⁷³ et dans le sondage du bâtiment PCE2⁷⁴. À ceux-ci s'ajoute un broyon, en quartz, provenant de l'ilot B⁷⁵. Si la plupart d'entre eux semblent renvoyer à une activité de mouture domestique, on observera que le spécimen de grande meule pourrait d'avantage être en rapport avec une activité de meunerie. Toutefois l'état fragmentaire de l'ensemble de ces individus, leur position résiduelle et leur dispersion limitent leur intérêt scientifique.

L'étude archéozoologique⁷⁶ a permis d'identifier parmi les nombreux rejets osseux provenant du dépotoir⁷⁷, au sein de l'espace ESP7 (ilot B), trois restes d'équidés, correspondant à un maxillaire, un métacarpe et une première phalange. Il est presque exclu que ces restes soient liés à la consommation de l'animal. En outre, « l'observation de nombreuses stries de découpe sur le métacarpe témoigne d'un traitement de la carcasse » de cet équidé adulte. Elles pourraient « montrer une exploitation de la peau et / ou des tendons »⁷⁸. Ces rejets pourraient témoigner d'une activité de boucherie spécialisée, peut-être en relation avec la production de cuirs ou de cordes confectionnés à partir de peaux ou de tendons. Si la portée de cette découverte reste ici encore limitée, elle soulève néanmoins de nouvelles questions sur les formes d'occupation dans l'environnement de l'ilot B.

Dans ce même ilot, le sondage du bâtiment PCE6, a permis de mettre en évidence dans les niveaux d'occupation US 5027 et US 5029 une concentration « de nombreuses particules charbonneuses associées à d'infimes résidus métallurgiques (scories, coulures) et de terre crue chauffés »⁷⁹ pouvant correspondre à des fragments de parois de fours. Si la présence de rejets métallurgiques diffus a été observée dans d'autres bâtiments sondés, son association avec des résidus de fours dans les niveaux archéologiques du bâtiment PCE6 pose question. Elle pourrait constituer un « bruit de fond » peut-être en rapport avec une activité métallurgique (réduction de minerai, forge ?). Il s'agit là encore d'une autre orientation de recherche à suivre.

Enfin, deux autres objets liés à la charpenterie, ont été mis au jour dans un niveau de démolition du bâtiment isolé PCE3⁸⁰. Il s'agit d'une tarière en fer, complète, et de fragments d'une scie à bois. Ils pourraient témoigner de leur abandon ou de leur perte en chantier par leur utilisateur. Cela expliquerait leur découverte dans un niveau de démolition peut-être lié à un effondrement de toiture.

⁷² Coiffé, Lasnier 2014, vol.2, 177-178 (point GPS11).

⁷³ Coiffé, Lasnier 2014, vol.2, 179 (point GPS7).

⁷⁴ US 3015, rapport de sondages 2019, étude du mobilier lithique.

⁷⁵ US 5024, *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ US 5010, *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*, p. 201.

⁸⁰ US 4004, *Ibid.*

Par conséquent, si on mesure la faible représentativité de tous ces marqueurs mobiliers, il n'en demeure pas moins qu'ils signent des pratiques artisanales diverses au sein du village castral. La rémanence de ces indices au sein de l'ilot B est à remarquer, aussi cette problématique doit être prise en considération lors des recherches à venir.

➤ *Les indices mobiliers liés au commerce*

Une autre problématique résulte des données de l'étude céramologique sur l'ilot B. Elle porte sur une probable spécialisation des types de vases rejetés dans les remblais d'installation des bâtiments PCE5⁸¹, et dans l'espace ESP7⁸². Il pourrait s'agir d'un grand nombre de vases de réserve ou de conservation⁸³. Une étude céramologique sur l'ensemble de cette zone de l'ilot B permettrait de compléter et d'appuyer cette hypothèse. Elle pourrait aller dans le sens de pratiques de stockage. On pourrait envisager une activité commerciale (réserves liées à la cave d'une échoppe), bien que d'autres domaines puissent aussi être avancés (réserves liées aux caves d'une auberge, des cuisines comtales, etc.).

Six monnaies médiévales ont été recueillies au sein des habitats de l'ilot B et du secteur sud⁸⁴. Trois spécimens proviennent de niveaux probablement liés à l'abandon des bâtiments PCE3⁸⁵ et, PCE5 5⁸⁶, deux spécimens de niveaux remaniés au sein des bâtiments PCE2 et PCE3⁸⁷, et un spécimen a été découvert en surface au niveau de l'ilot B. Sur ce petit effectif, trois monnaies peuvent être rattachées au XIIIe siècle : deux deniers de la seigneurie de Béarn au nom de Centulle, frappés par les ateliers de Morlaàs, et un denier de Jacques Ier, roi d'Aragon (1258-1275). Les trois autres monnaies appartiennent au XIVe siècle : un denier de Pierre IV, roi d'Aragon (1335-1387), un blanc au K de Charles V, roi de France (1364-1380), et une mite de Louis Ier, comte de Flandres (1334-1337). Elles montrent une ouverture des échanges commerciaux à l'échelle régionale (royaume d'Aragon et vicomté de Béarn), mais aussi à une échelle plus large (comté de Flandres, royaume de France). Elles constituent par conséquent un échantillon encore réduit, mais néanmoins révélateur d'échanges commerciaux pratiqués par les occupants du village castral.

➤ *Des indices mobiliers liés à une occupation élitaine ?*

Les opérations de sondages sur l'habitat castral ont mise en évidence d'importants assemblages mobiliers dans les niveaux d'occupation et d'abandon du bâtiment PCE4⁸⁸. Ils comportent en premier lieu de nombreux rejets domestiques, avec de la vaisselle de table et de cuisine relativement diversifiés (pichets en céramique glaçuré, pégaus et pots à pâte sombre, louche et couteau en fer...), des reliefs alimentaires assez variés (triade bovins / ovicaprins / porcins et avifaune domestique), des éléments d'ameublement (serrures de meubles, clés, clous décoratifs), deux monnaies (cf. *supra*), et des éléments de parure (ferrets de lacets ; applique vestimentaire en alliage cuivreux). Ils rassemblent

⁸¹ US 5024, *Ibid.*

⁸² US 5014/5015, et US 5031, *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*, 115.

⁸⁴ *Ibid.*, 166-167 ; Coiffé, Lasnier 2014, vol.1, 247, annexe 2.3.1.

⁸⁵ US 4004 / US 4005, rapport de sondage 2019.

⁸⁶ US 5009, *Ibid.*

⁸⁷ US 3005 et US 4007, *Ibid.*

⁸⁸ US 4004 / US 4005, US 4006/4011 et US 4009, *Ibid.*

également du mobilier équestre et militaire, avec notamment une dague à pommeau losangique quasi complète, des éléments d'arbalètes (carreaux, crochet de tension), et des éléments de harnachement (boucle, anneau). Bien que le bâtiment n'ait pas encore fait l'objet d'un dégagement complet, ces assemblages semblent déjà révélateurs d'un type d'occupation domestique spécifique, probablement élitaire.

Un mobilier assez comparable a été découvert dans certains niveaux des autres habitats sondés, mais leur très faible représentativité numérique les rend anecdotiques. Il s'agit probablement de mobilier déporté ou en position résiduelle, toutefois leur fréquence est à signaler.

Sur l'îlot B, au sein d'un remblai de l'espace ESP7⁸⁹, on relève ainsi une très belle applique de meuble en alliage cuivreux, estampée, ajourée et dorée. Sur le même îlot, des restes de cervidé⁹⁰, généralement associés à des pratiques alimentaires de prestige, sont à signaler, ainsi qu'une lame complète d'épieu de chasse⁹¹, activité également réservée à l'élite seigneuriale. Au sein de l'îlot A, dans le bâtiment PCE2, une boucle d'éperon en alliage cuivreux décorée et dorée, découverte dans un niveau de démolition, est très probablement rapportée d'un contexte sans rapport avec le bâtiment.

En conclusion, les premières investigations menées sur le village castral ont permis de mettre en lumière un important corpus mobilier associés aux habitats. Celui-ci est caractérisé par un très bon état de conservation, notamment pour les objets ferreux, de qualité et de types parfois exceptionnels. L'enregistrement sur le terrain, les inventaires et les études spécialisées de ces différentes catégories d'objets apportent ainsi toute une série de données quantitatives et qualitatives nécessaires à la compréhension de l'habitat médiéval. Ces données apportent de premiers indices archéologiques, mais une véritable analyse spatiale d'ensemble reste à mener. Elle doit impérativement procéder d'investigations plus larges pour être représentative.

2.3.5. Premières données chronologiques sur l'habitat intra-muros

Les opérations archéologiques ont donné lieu à de premières observations sur la chronologie relative des habitats villageois. En l'état des recherches, son évolution comprend au moins trois grandes phases.

➤ Phase I : implantation du village (.../1250 ?)

En prospection, des analyses de bâtis sur certaines élévations encore conservées, ont d'abord amené à identifier un rapport d'antériorité entre trois habitats intra-muros et le rempart villageois. Elles portaient sur des bâtiments de l'îlot A, des secteurs nord et sud. Au nord-est du site, des observations sur un bâtiment isolé⁹², ont permis de reconnaître son intégration aux fortifications, là où elles présentent encore le meilleur état de conservation (**fig. 16**). Au sein de l'îlot A, des observations sur l'implantation et l'agrandissement du bâtiment PCE1, laissaient supposer son ancienneté⁹³. Celle-ci est confirmée grâce aux fouilles, puisque les rapports stratigraphiques tendent

⁸⁹ US 5031, *Ibid.*

⁹⁰ US 5010, US 5029, *Ibid.*

⁹¹ US 5009, *Ibid.*

⁹² Coiffé, Lasnier, 2013-2014, 144-145.

⁹³ *Ibid.*, 147.

à démontrer que sa fondation serait du XIIIe siècle⁹⁴. Enfin, au sud-est du site, la mise en évidence d'un décrochement du bâtiment PCE3 par rapport au mur d'enceinte⁹⁵, permettait de proposer un rapport chronologique similaire. Il est aussi validé par les fouilles, puisque les premiers niveaux d'installation du bâtiment ne seraient pas postérieurs au XIIIe siècle.

En opération de sondage, cette première estimation de la chronologie d'implantation des bâtiments PCE1 et PCE3, a également concerné deux bâtiments de l'îlot B. Le niveau de construction du bâtiment PCE5 pourrait se rapprocher de la première moitié du XIIIe siècle. De plus, le premier niveau d'occupation du bâtiment PCE6 semble également s'intégrer à ce siècle. Ces deux édifices sont donc antérieurs à la mise en fortification de l'îlot, qui intervient vraisemblablement entre le milieu du XIIIe siècle et le premier tiers du XIVe siècle.

Par conséquent, on peut identifier au moins cinq bâtiments liés à une première phase de développement villageois. On observera qu'ils sont déjà très largement disséminés autour du château, dont la fondation est estimée entre la fin du XIIe siècle et le milieu du XIIIe siècle⁹⁶. Ils pourraient se rattacher à cette phase avec d'autres bâtiments non fouillés. Leur réseau viaire est encore méconnu, mais on remarquera qu'il est déjà existant, puisqu'un segment de venelle a été identifié en opération de fouilles au sein de l'îlot B. La venelle et ces autres bâtiments appartiennent peut-être à la première moitié du XIIIe siècle, mais cela reste néanmoins à préciser. L'organisation globale de ce premier village, son urbanisme et sa distribution sont encore très imprécis. Les recherches sur cette première phase n'en sont qu'à leur commencement.

➤ Phase II : mise en fortification et restructuration du village (1250 / 1330 ?)

Les sondages ouverts sur le village intra-muros, ont livré des éléments de datation relative sur deux pans de murs correspondant très certainement au grand rempart. Sa fondation interviendrait entre le milieu du XIIIe siècle et le premier tiers du XIVe siècle, comme l'indiquent l'analyse stratigraphique et de bâti⁹⁷.

Ces premières recherches ont démontré l'incidence de ces travaux sur la structuration du village, puisque cet ouvrage défensif est réalisé directement contre des habitats préexistants participant ainsi à son alignement. Les investigations à venir permettront sans doute de mieux appréhender cet ouvrage, qui découle très probablement d'une commande comtale et / ou communautaire.

Il est d'ailleurs possible que ce projet ait été inclus dans une plus large politique de réorganisation de l'urbanisme castral, parallèlement à l'édification ou la (re)édification des défenses du château⁹⁸. Cette politique urbanistique pourrait alors être liée à une reprise en main du site par le comte de Comminges peu avant 1250, date de conclusion de la charte de coutumes avec les habitants.

Si tel était le cas, elle a peut-être eu d'autres incidences sur le village durant cette phase, notamment dans son développement. Les possibles remaniements et agrandissement observés grâce au sondage des bâtiments PCE1 et PCE3, pourraient en témoigner. Le premier pourrait se voir

⁹⁴ Coiffé, Lasnier, rapport de sondage 2019, 197-198.

⁹⁵ Coiffé, Lasnier, 2013-2014, 146-147.

⁹⁶ Coiffé, Lasnier, 2018, 107.

⁹⁷ Rapport de sondages 2019, 201.

⁹⁸ Coiffé, Lasnier, 2018, 107.

adjoindre un bâtiment adventice dans le courant du XIVe siècle (PCE2, SDS3)⁹⁹, tandis que la réoccupation du second interviendrait avant le milieu du XIVe siècle (PCE3, US 4006/4011, SDS4)¹⁰⁰.

Ces hypothèses restent toutefois à valider par des résultats de fouilles plus extensives. Des données comparatives devront également être livrées par des investigations menées sur d'autres édifices du village intra-muros, à d'autres points du grand rempart ou dans d'autres secteurs.

➤ Phase III : évolution finale et abandon du village castral (1330 / 1500 ?)

Les éléments chronologiques recueillis dans les niveaux d'occupation tardive et de démolition des bâtiments et espaces sondés appartiennent tous au bas Moyen Âge¹⁰¹, sans qu'il soit encore possible d'en resserrer la datation. On soulignera néanmoins l'absence de mobilier moderne en leur sein. Doit-on en déduire un abandon brusque de ces habitats en fin de Moyen Âge ? Sans preuves suffisantes nous nous en garderons. En effet, ces résultats sont à manier avec prudence, puisque les fenêtres explorées ne portent que sur une partie restreinte de ces bâtiments. En outre, des investigations sur d'autres unités d'habitats intra-muros et extra-muros permettraient là encore de multiplier les possibilités de comparaisons et donc de vérifications.

Toutefois, bien que le château paraisse entretenu jusqu'au début du XVIIIe siècle¹⁰², d'autres éléments incitent à ne pas exclure l'hypothèse d'une désertion progressive du village. Elle pourrait peut-être intervenir entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne. En effet, les prospections ont démontré l'existence d'une installation seigneuriale en vallée, dans le courant du XVIe siècle¹⁰³. Il s'agit d'un premier indice, qu'il conviendra évidemment d'étayer par des recherches plus approfondies sur les origines du village actuel.

⁹⁹ Rapport de sondages 2019, 197.

¹⁰⁰ *Ibid.*, 198.

¹⁰¹ *Ibid.*, 197-200.

¹⁰² *Ibid.*, 115.

¹⁰³ Coiffé, Lasnier, 2013-2014, 195-196.

A



B



Fig. 16. Le bâtiment au nord-est de l'habitat intra muros et l'enceinte villageoise qui lui est postérieure, venant s'appuyer contre son angle (pour localiser les prises de vue cf. fig. 14).

3. SYNTHÈSE

En 2019, la campagne de prospection thématique assortie de sondages archéologiques a livré une importante quantité de données archéologiques sur le village médiéval du Castet d'Izaut. Elles s'ajoutent à celles collectées lors des précédentes prospections.

Des fenêtres réduites ont été ouvertes au sein de l'habitat intra-muros, en trois secteurs différents (**fig. 17**). Les investigations ont porté sur cinq bâtiments (PCE1, 2, 3, 5 et 6) et deux autres espaces (ESP4 et 7). L'objectif premier de l'opération qui consistait à vérifier le potentiel archéologique de cette zone d'habitat s'est soldé par des résultats positifs. En effet, des séquences stratigraphiques complètes, très peu perturbées, ont été mises en évidence, ainsi que des vestiges bâtis en bon état de conservation. Les prospections ont également livré des informations sur de nouveaux bâtiments en zone extra-muros, ainsi que sur un ancien chemin serpentant au nord-ouest du site (**fig. 17**).

Ces données ont permis d'enclencher une première réflexion sur la problématique de l'habitat castral. Elles ont aussi permis de dégager de premiers résultats scientifiques ainsi que des orientations de recherches sur les caractéristiques de son urbanisme et son évolution.

À titre hypothétique, et comme postulat de départ, il est possible de proposer trois grandes phases dans l'évolution chronologique du village :

- La première phase (Phase 1) correspond à son implantation dans le courant du Moyen Âge central, certainement avant le milieu du XIIIe siècle, et son occupation ancienne ;
- La seconde phase (Phase 2) correspond à une probable restructuration de son urbanisme, entre le milieu du XIIIe siècle et le milieu du XIVe siècle, en partie liée à la mise en place de l'enceinte villageoise ;
- La troisième phase (Phase 3), correspond à son occupation tardive au bas Moyen Âge jusqu'à son abandon peut-être précoce.

À ce stade des recherches, il est bien entendu impossible d'appréhender le détail des deux principales phases d'occupation villageoise, ancienne et tardive, qui sont purement théoriques. On suppose en effet des fluctuations chronologiques plus subtiles, qui n'apparaîtront qu'après des recherches plus extensives.

Les résultats de fouilles et de prospection amènent néanmoins un premier éclairage sur chacune de ces phases.

➤ *Phase d'occupation villageoise ancienne : ... / 1250 (Phase 1)*

Cinq bâtiments ont pu ainsi être rapprochés de la phase 1. Ils sont dispersés autour du château sur une large zone enveloppante, formant une inflexion sud-ouest / nord-est, correspondant à des courbes

de niveaux équivalentes, comprises entre 505 m et 510 m NGF. Ils ont tous la particularité d'être implantés sur un terrain rocheux largement remanié et de reposer sur un système de terrassement.

Leurs caractéristiques architecturales et fonctionnelles apparaissent néanmoins très diversifiées. Le bâtiment PCE3 pourrait être en lien avec une occupation domestique, et ses soubassements soignés correspondre à un niveau en rez-de-chaussée. Les bâtiments PCE5 et PCE6 pourraient renvoyer vers une occupation artisanale ou commerciale, et leurs soubassement plus grossiers correspondre à des caves ou celliers. L'occupation du bâtiment PCE1 est plus énigmatique en raison du manque de données archéologiques, mais sa qualité de construction est remarquable, et ses soubassements semi-troglodytiques pourraient également correspondre à un cellier ou une cave. Enfin on manque de renseignement sur un bâtiment repéré en prospection au nord-est du site, dont on connaît cependant le rapport d'antériorité par rapport à la grande enceinte.

Il est fort probable que d'autres bâtiments topographiés en prospection appartiennent à cette phase, mais il est pour l'instant impossible de les identifier sans évaluation archéologique. De même, le réseau viaire associé à ces habitats est encore largement méconnu. Un segment de venelle potentiellement mis en évidence entre les bâtiments PCE5 et PCE6, appartient néanmoins à cette phase.

Par conséquent, si les premiers résultats de fouilles et de prospection liés au Moyen Âge central livrent des informations sur des formes d'habitats déjà complexes, l'urbanisme du village castral n'est pas encore appréhendé. À ce stade d'étude, on peut supposer un tissu villageois lâche autour du château. D'autres bâtiments intra et extra muros, dont la chronologie devra être testée, pourraient appartenir à cette phase.

➤ *Phase de restructuration villageoise : 1250 / 1350 (Phase 2)*

La transition entre le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge est mieux documentée. Elle correspond à la mise en fortification du village. Elle a été observée au niveau de quatre bâtiments implantés sur son tracé. Les murs orientaux des bâtiments PCE3, PCE5, et PCE6, sont ainsi alignés sur le nouveau rempart venu s'y accoler. Dans le secteur nord, le bâtiment isolé est également intégré à l'enceinte. D'une manière générale, l'organisation du village en deux îlots d'habitats groupés le long de ce front fortifié, semble atteinte durant cette phase.

La mise en défense du village pourrait ainsi se rapporter à une restructuration plus large de son urbanisme, plus dense, mieux organisé, et peut-être accompagné par la mise en place d'un réseau viaire adapté. Cette restructuration pourrait indiquer un développement du village castral, avec des réaménagements de certains habitats. Les données de prospections et de sondage du bâtiment PCE1 ont ainsi révélé son probable agrandissement durant cette période de transition. Le bâtiment PCE3 connaît également un remaniement suivi d'une réoccupation au cours de cette phase.

On voit dans ces résultats tout l'intérêt d'approfondir les recherches sur ces premiers édifices sondés et de les développer sur d'autres secteurs clefs du village fortifié.

Il est possible de rapprocher cette phase de restructuration du village castral d'une mise en défense du château seigneurial, qui intervient également entre 1250 et 1350. Cette phase de réorganisation globale pourrait être liée à une politique de prise en main du site par le comte de Comminges, qui le posséderait en fief direct dès 1250. Elle pourrait également relever d'une concertation avec les représentants de la communauté villageoise. Quoiqu'il en soit, elle est assurément liée à une maîtrise d'œuvre publique.

➤ *Fin de l'occupation et abandon du village : 1350 – 1500 ? (Phase 3)*

Une troisième phase succède à la construction de l'enceinte villageoise et à la restructuration de l'habitat. Le tissu bâti intra-muros, devenu plus dense pendant la phase précédente, pourrait avoir connu une autre phase de développement, avec l'adjonction de nouveaux bâtiments. Cette phase de développement concernerait le bâtiment PCE2, accolé à PCE1, dont la construction ne peut remonter avant le début du XIV^e siècle. Elle pourrait être plus importante, avec l'implantation d'habitats en zone extra-muros, pour lesquels nous n'avons pour l'instant aucun élément de chronologie.

Tous les bâtiments sondés connaissent à priori un prolongement de leur occupation durant le bas Moyen Âge. Les éléments chronologiques recueillis dans les niveaux de sol, d'occupation et de démolition appartiennent tous au bas Moyen Âge¹⁰⁴, sans qu'il soit encore possible d'en resserrer la datation.

La portion de chemin inédite reconnue au nord-ouest du site permet de préciser l'organisation de la circulation au sein du site. Il offre ainsi un second accès à l'habitat. Sa facture soignée et son bon état de conservation laissent penser qu'il se rapporte à l'ultime phase d'occupation du village. Il serait intéressant de continuer son exploration et de le dater afin de continuer à appréhender le réseau viaire.

Les bâtiments sondés fournissent des indices d'occupation postérieurs à la première moitié du XIV^e siècle, sans plus de précision pour le moment. En outre, on y remarque l'absence de mobilier moderne. Leur abandon pourrait donc intervenir durant la fin du bas Moyen Âge, mais cette hypothèse reste à confirmer.

Cette problématique est primordiale pour appréhender l'évolution du village. Les investigations sur d'autres unités d'habitats intra-muros et extra-muros devraient permettre de mieux l'aborder pour l'explicitier. À terme, il serait ainsi intéressant d'arriver à comprendre les modalités de sa disparition, avec comme cas de figures, celui du village subitement déserté en fin de Moyen Âge, ou celui du village progressivement délaissé au profit d'un nouveau pôle d'occupation. Les recherches sur le contexte historique régional devraient aussi conduire à renseigner cet abandon : désertion liée à un contexte d'instabilité (guerre, pillage, pauvreté, peste...) ou réorientation progressive du peuplement liée à de nouveaux enjeux politiques, économiques, démographiques...

Au-delà de cette question, c'est aussi le problème de l'origine du village actuel, installé dans la vallée, qui est posé. Pour le moment, les prospections ont démontré l'existence d'une maison forte au sein de celui-ci, fondée dans le courant du XVI^e siècle¹⁰⁵.

¹⁰⁴ *Ibid*, 197-200.

¹⁰⁵ Coiffé, Lasnier, 2013-2014, 195-196.

Au vu de ce premier phasage, plusieurs scénarios peuvent être envisagés pour restituer l'évolution du village. Nous en avons privilégié un :

- Scénario 1 : dans un premier temps, le village s'organise aux abords et autour du château. Puis il est mis en fortification. Dans un dernier temps se développe un faubourg extra-muros.

Mais deux autres scénarios peuvent être également avancés :

- Scénario 2 : Dans un premier temps, le village est lâche, s'étend autour du château et dans la pente sur le versant sud-est. Dans un second temps, la partie haute du village est mise en défense. Enfin, les zones intra et extra muros se développent de manière concomitante.
- Scénario 3 : Le village se développe progressivement avant de se rétracter à la fin du Moyen Âge. L'habitat se condense autour du château et il est fortifié.

Au regard de son potentiel, le site se révèle être un témoin privilégié de l'habitat castral du XIIIe au XVe siècle sur le versant nord des Pyrénées centrales.

Aussi, à ce stade des recherches, si l'opération de 2019 ouvre de nombreuses perspectives de recherches sur l'habitat intra-muros, il faut néanmoins retenir que les données acquises portent sur des fenêtres d'études restrictives. Seule une extension des fouilles permettrait de vérifier les hypothèses proposées. Ce type d'investigations approfondies permettrait éventuellement de valider les premières observations sur ces habitats et de pousser plus loin l'analyse de leur organisation interne, leur environnement, leur fonction et leur évolution.

Ces fouilles élargies offriraient ainsi un cadre d'étude global pour la compréhension de l'urbanisme du village fortifié, jetant les tous premiers jalons d'une recherche sur l'habitat castral dans les Pyrénées centrales. En effet, les fortifications du Comminges sont mal connues, et aucune étude ne s'est portée sur l'évolution du *castrum*, et plus largement sur le peuplement castral dans cette zone des Pyrénées centrale au Moyen Âge. Aussi nos résultats de prospections posent les bases d'une réflexion sur cette problématique, qui pourrait être engagée par des investigations archéologiques plus approfondies. Dans le cas d'Izaut, nous sommes en face d'un schéma de regroupement de l'habitat autour d'un centre de pouvoir seigneurial local, pris en main par le pouvoir comtal au milieu du XIIIe siècle. Ce dernier aurait élevé le site au rang de chef-lieu de châellenie, en érigeant notamment des fortifications parmi les plus importantes du comté.

Nous prévoyons en 2020 de compléter l'exploration du site par un sondage dans l'habitat extra-muros, en seconde zone périphérique. Une prospection aérienne avec détection LIDAR, est également privilégiée pour porter une analyse d'ensemble sur le site castral. Ces investigations permettront de finaliser notre évaluation et d'affiner nos stratégies de recherches à venir.

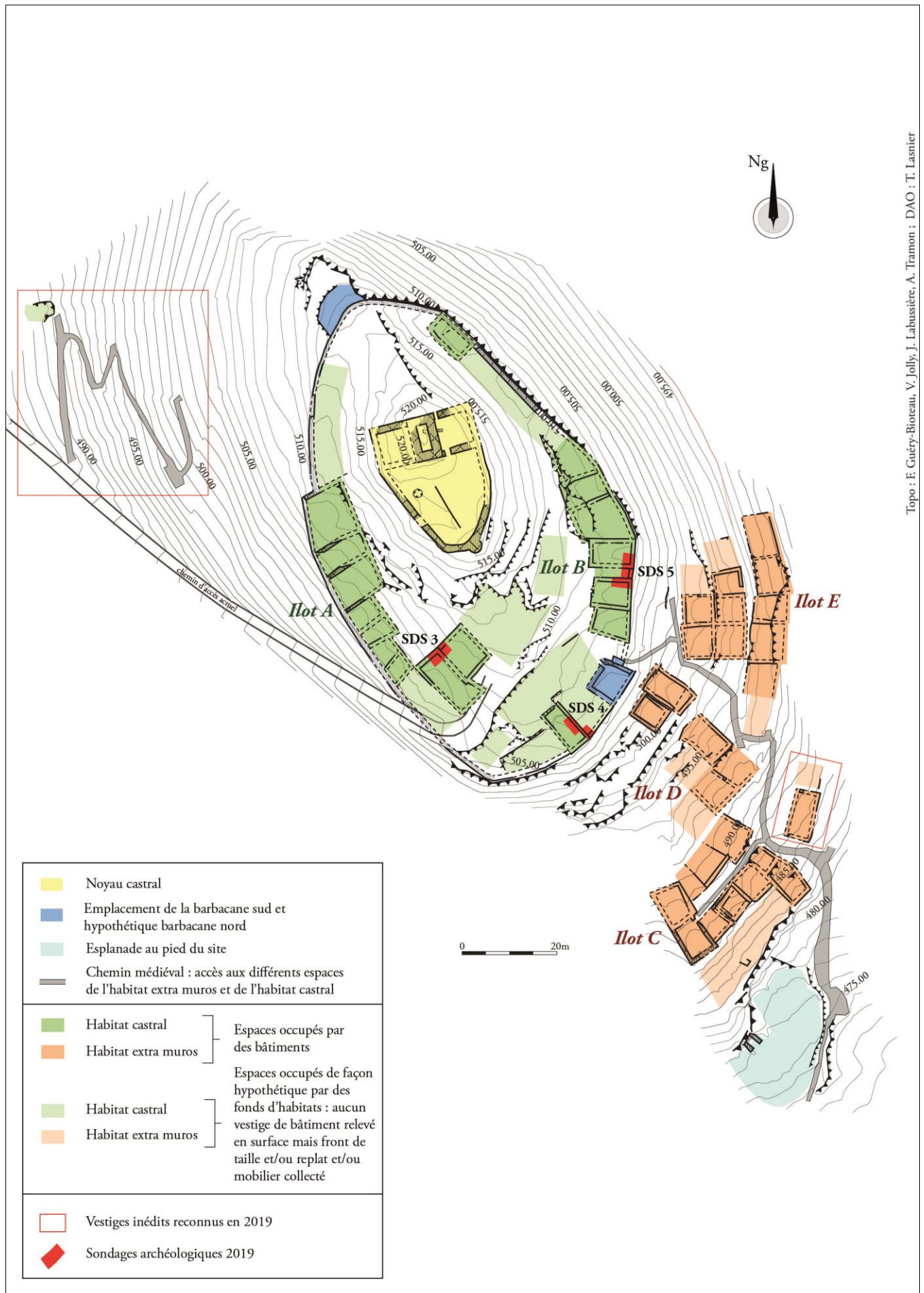


Fig. 17. Plan d'interprétation du site du Castet d'Izaut, de localisation des sondages et de pointage des vestiges inédits mis au jour en 2019.

4. BIBLIOGRAPHIE

4.1. Bibliographie générale

AUDABRAM, DUPUY - 2012 :

Audabram (P.), Dupuy (N.), *Château de Cazavet (09)*, rapport de sondage, SRA Midi-Pyrénées, 2012, 87p.

GUILLOT – 2017 :

Guillot (F.), *Le castrum de Montréal-de-Sos. 16 ans de recherches archéologiques sur une fortification des Pyrénées ariégeoises*, Archéologie du Midi Médiéval, spplt n° 8, 2017.

LASNIER – 2009a :

Lasnier (T.), « Le haut Couserans, première approche de la typochronologie des fortifications », dans *Pouvoirs Pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum, acte du 1er colloque du PCR « Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges »* tenu à Seix les 27 et 28 octobre 2007, Cahors, éd. La Louve, 2009, pp. 151-186.

LASNIER - 2009b :

LASNIER (T.), « Les fortifications médiévales en Couserans », rapport de prospection thématique, Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 2 vol., 2009.

LASNIER – 2007 :

LASNIER (T.), *Les fortifications médiévales en haut Couserans*, rapport de prospection thématique, Toulouse : SRA Midi-Pyrénées, 2 vol., 2007.

LASNIER – 2006 :

Lasnier (T.), *Rapport de sondage archéologique et de dégagement de bâti sur le château de Mirabat (09)*, SRA Midi-Pyrénées, 2006, 2 vol.

MESQUI, 2013 :

Mesqui (J.), *Châteaux et enceintes de la France Médiévale – De la défense à la résidence – 1. Les organes de la défense*, Paris, éd. Picard, 1991 (2013), 375p.

PCR – 2008 et 2014 :

Guillot (F.) (dir.), Rapport de PCR, *Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens*, rapports de 2008 et 2014.

ROUCH – 2009 :

Rouch (P.) « Le château de Sainte-Catherine de Balaguères (canton de Castillon-en-Couserans, Ariège), un castrum de montagne, premiers résultats de la recherche », in Guillot, *Pouvoir pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, colloque de Seix (09), octobre 2007, publié en 2009, Mercuès, pp. 217-246.

4.2. Bibliographie du Castet d'Izaut

GOURDON – 1935 :

Gourdon (M.), « Sur quelques ruines du Comminges », *Revue de Comminges*, 1935, pp. 17-21.

COIFFÉ – 2009 :

Coiffé (A.), « Fortifications médiévales du canton d'Aspet (Haute-Garonne) : le cas des sites de la Tour du Chucaou (Aspet) et du Castet (Izaut-de-l'Hôtel) », in Guillot (Florence) (dir.), *Châteaux pyrénéens au Moyen Âge. Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales en comtés de Foix, Couserans et Comminges*, La Louve Editions, Cahors, 2009, p. 187-216.

➤ **Les rapports d'opération archéologique :**

LASNIER, COIFFÉ – 2019 :

Lasnier (T.) (resp.), Coiffé (A.), *Sondages dans l'habitat intra-muros du Castet d'Izaut (Izaut-de-l'Hôtel – Haute-Garonne)*, Rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie, 2019, 245 p.

COIFFÉ, LASNIER – 2018 :

Coiffé (A.) (resp.), Lasnier (T.), *Sondage archéologique dans le Castet d'Izaut (Izaut-de-l'Hôtel – Haute-Garonne)*, Rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie, 2018, 151 p.

LASNIER, COIFFÉ – 2017 :

Lasnier (T.) (resp.), Coiffé (A.), *Surveillance de travaux - Castet d'Izaut (Izaut-de-l'Hôtel – Haute-Garonne)*, Rapport de sondage et de dégagement de bâti, Toulouse, SRA Occitanie, 2017, 67 p.

LASNIER, COIFFÉ – 2014 :

Lasnier (T.) (resp.), Coiffé (A.), *Prospections diachronique sur les communes d'Izaut-de-l'Hôtel, Arbon, Aspet, Cazaunous, Génos, et Malvezie (Haute-Garonne)*, rapport de prospection inventaire, Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 2014, 2 vol., 248 et 181 p.

LASNIER, COIFFÉ – 2012 :

Lasnier (T.) (resp.), Coiffé (A.), *Prospection diachronique sur les communes d'Izaut-de-l'Hôtel, Arbon, Aspet, Génos, et Malvezie (Haute-Garonne)*, rapport de prospection – inventaire, 2012, Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 2 vol. : 159p. ; 158 p.

- ***Encarts sur des points précis de l'organisation du site, dans les rapports du PCR « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales en comtés de Foix, Couserans et Comminges » :***

LASNIER – 2014 :

Lasnier (T.), « L'entrée au noyau castral d'Izaut-de-l'Hôtel », dans *le rapport de travaux du PCR « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales en comtés de Foix, Couserans, Comminges »*, sous la resp. de Florence Guillot, 2014, pp. 374-376.

LASNIER – 2012 :

Lasnier (T.), « La tour rectangulaire d'Izaut-de-l'Hôtel », dans *le rapport de travaux du PCR « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales en comtés de Foix, Couserans, Comminges »*, sous la dir. de Florence Guillot, 2012, pp. 353-356.

- ***Références au site (comparaison analytique, plans, relevés de bâtis et photos) dans l'article final de synthèse du PCR :***

GUILLOT, LASNIER – 2017 :

Guillot (F.) (dir.), Lasnier (T.), coll. de Audrabram (P.), Dupuy (N.), Tillet (P.), « La fortification en Pyrénées Centrales (Ariège, Haute-Garonne), du début du XIe siècle au début du XVe siècle : onze années de recherches collectives », *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 35, 2017, pp. 83-206.